

SI VOUS VOULEZ **ETUDIER**
AUX **ETATS-UNIS**



LIVRE
3

**CYCLES COURTS, PROGRAMMES
DE LANGUE ANGLAISE, TELE-ENSEIGNEMENT
ET ACCREDITATION**

SI VOUS VOULEZ ETUDIER AUX ETATS- UNIS



Rédactrice en chef : Rosalie Targonski

Maquette : Barbara Long

Conception : Chloe Ellis

Illustration de couverture : Lisa Henderling

Version française : Africa Regional Services, Paris

NOTE : La mention d'un site Internet ou d'une publication dans la présente brochure ne signifie pas que le département d'État américain le recommande ou l'approuve. Cette indication n'est fournie qu'à titre d'information. Les listes de sites Internet et de publications ne comprennent qu'une sélection et ne doivent pas être considérées comme exhaustives.

Livre 3

Cycles courts, programmes d'étude de la langue
anglaise, télé-enseignement et accréditation

REMERCIEMENTS

Cette série de quatre brochures, publiée sous le titre *Si vous voulez étudier aux Etats-Unis*, est produite par le Service des ressources et informations pédagogiques du département d'Etat américain. Le département d'Etat souhaite remercier les personnalités suivantes qui ont mis leur compétence à la disposition du comité consultatif de *If You Want to Study in the United States* en tant que membres actifs :

Evelyn Levinson – Coordonnateur du projet Spécialiste de la formation participant à l'USAID West Bank and Gaza Mission, et consultant en matière d'éducation internationale. Ancien directeur de l'Educational Information Center, U.S.-Israel Educational Foundation, Tel-Aviv, Israël.

Louise Cook – Directeur et coordonnateur associé du projet, coordonnateur et coauteur du Livre 1. Ancien Directeur de l'Educational Advisory Service, U.S.-U.K. Fulbright Commission, Londres; aujourd'hui directeur de centre, Kaplan Inc., Londres.

Diana Lopez – Coordonnateur et coauteur du Livre 2. Directeur du service Graduate Admissions and Records, université du Tennessee, Knoxville.

Roberta Paola – Coordonnateur et coauteur du Livre 3. Conseiller pédagogique chargé des projets spéciaux pour l'Afrique du Sud, Consulat général des Etats-Unis, Durban, Afrique du Sud.

Gaston Lacombe – Coordonnateur et coauteur du Livre 4. Coordonnateur de programmes, Soros Foundation-Latvia, Educational Advising Center.

Le Département d'Etat remercie également les collaborateurs suivants :

Kathleen Alam, coordonnateur et conseiller pédagogique régional du département d'Etat pour l'Asie du Sud.

Ellen Badger, Directeur des International Student and Scholar Services, université de Binghamton (SUNY), New York.

Juleann Fallgatter, rédacteur en chef de *The Advising Quarterly* et directeur des Advising and Testing Services, AMIDEAST.

Nancy Gong, ancien coordonnateur de l'American-Indonesian Exchange Foundation-Educational Advising Service, Jakarta, Indonésie.

Sandarshi Gunawardena, ancien conseiller pédagogique de l'U.S.-Sri Lanka Fulbright Commission, Colombo, Sri Lanka.

Linda Heaney, président des Linden Educational Services, Washington.

Lia Hutton, codirecteur de *The Advising Quarterly*, AMIDEAST.

Nancy Keteku, coordonnateur et conseiller pédagogique régional du département d'Etat pour l'Afrique.

Maria Lesser, ancien coordonnateur et conseiller pédagogique du département d'Etat pour le Mexique et les Caraïbes.

Amy Lezberg, New England Resource Center for Higher Education, université du Massachusetts, College of Education, Boston.

Martyn J. Miller, directeur de l'Office of International Services, université Temple, Philadelphie, Pennsylvanie.

Terhi Molsa, directeur adjoint du centre Fulbright, Helsinki, Finlande.

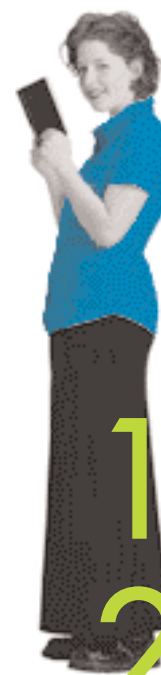
Laura R. Ruskaup, ancien conseiller pédagogique de l'U.S.-U.K. Fulbright Commission.

Sohair Saad, directeur de l'Educational Resource Center, AMIDEAST, Le Caire, Egypte.

Jaylene Sarracino, avocat spécialiste de la propriété intellectuelle et consultant Internet, Washington.

Nous adressons des remerciements particuliers à l'université de Denver (<http://www.du.edu>) dont l'aide a permis de financer les illustrations et la couverture de cette série de publications.

PREFACE



Cycles courts, programmes de langue anglaise, télé-enseignement et accréditation est la troisième d'une série de quatre brochures produites par le département d'Etat pour fournir des conseils pratiques et objectifs aux étudiants et aux chercheurs étrangers désireux de poursuivre des études aux Etats-Unis. Elles peuvent être téléchargées sur l'Internet à l'adresse suivante : <http://educationusa.state.gov/>. En outre, les livres 1, 2 et 3 sont distribués dans le monde entier par les U.S. Educational Information and Advising Centers (Centres américains d'information et de conseil pédagogique – voir en pages 10-11 pour trouver le centre le plus proche de votre domicile).

Les quatre brochures couvrent les domaines suivants :

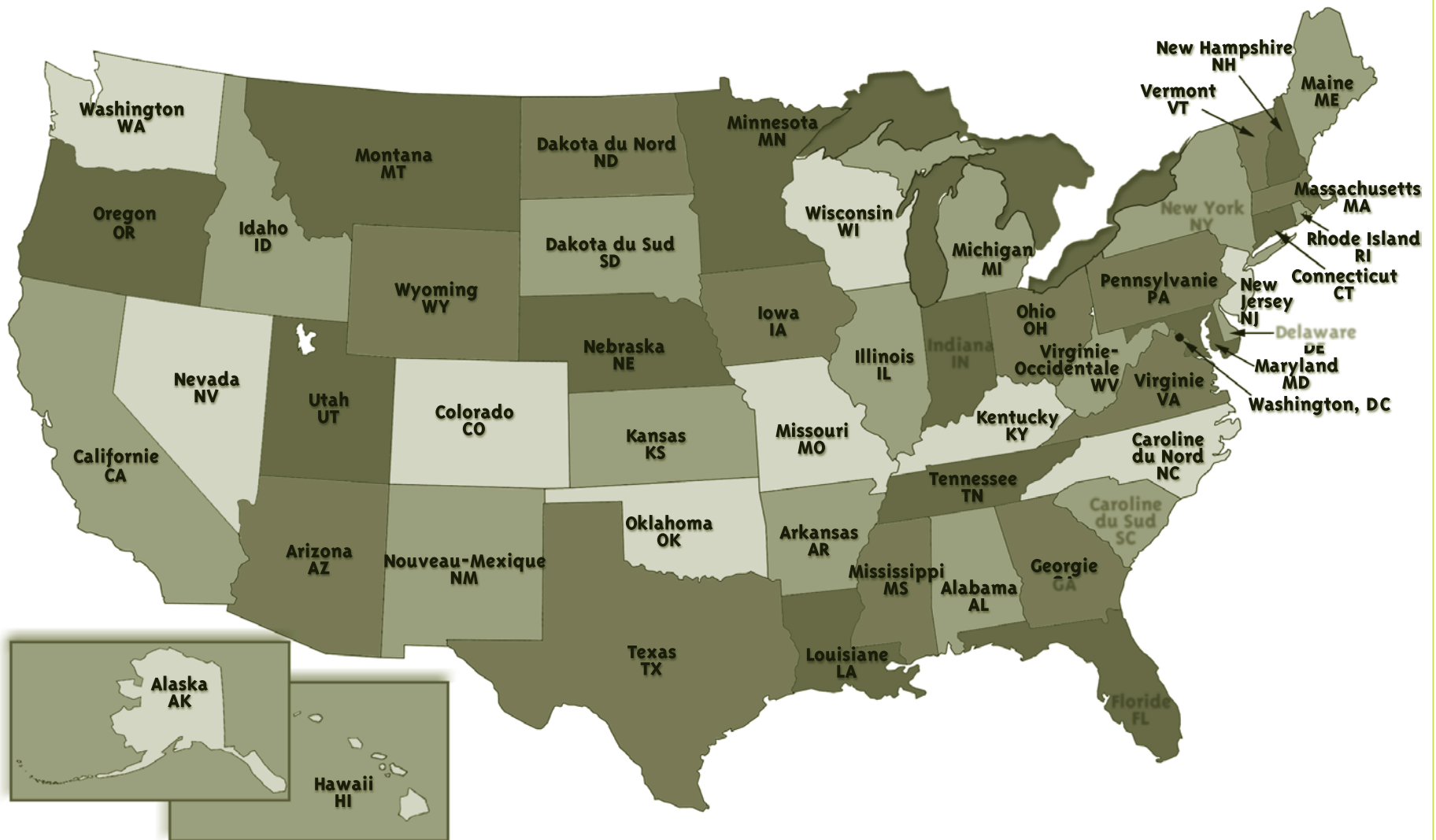
1 *Etudes de premier cycle* – Choisir un cursus sanctionné par un DEUG (*associate degree*) ou une licence (*bachelor's degree*), et faire une demande d'admission; également des informations sur l'enseignement technique et professionnel.

2 *Etudes de 2^e et 3^e cycles* – Trouver un cursus conduisant à la maîtrise (*master's degree*), au doctorat (*doctoral degree*) ou au-delà et faire une demande d'admission; également des informations sur les procédures d'obtention de certificats et de licences pour les membres des professions libérales désireux d'approfondir leurs connaissances ou d'améliorer leur pratique aux Etats-Unis.

3 *Cycles courts, programmes de langue anglaise, télé-enseignement et accréditation* – Etudier aux Etats-Unis sur une période inférieure à un an; obtenir un diplôme ou un certificat grâce au télé-enseignement; en savoir plus sur l'accréditation des établissements d'enseignement supérieur aux Etats-Unis.

4 *Préparation au départ : informations pratiques pour vivre et étudier aux Etats-Unis* – Préparer votre départ pour les Etats-Unis une fois votre candidature acceptée. De précieux conseils pour solliciter un visa, aller aux Etats-Unis et découvrir le mode de vie sur un campus.

Les Etats-Unis d'Amérique



SOMMAIRE

Introduction	Pourquoi faire des études aux Etats-Unis? 8 Les centres d'information et de conseil pédagogique Sites Internet utiles
Chapitre 1	Les cycles d'études courts aux Etats-Unis 12 Les éléments à prendre en compte Les premiers préparatifs Le choix d'un cursus L'accréditation Les coûts Le financement Les visas Les échanges au niveau de l'enseignement secondaire Les programmes d'échanges professionnels Les programmes d'études techniques et professionnelles Les cycles universitaires courts Les programmes d'échanges universitaires Les études en auditeur libre (<i>special student</i>) Les études effectuées pendant le semestre d'été Les cycles courts d'études professionnelles Les universitaires ou chercheurs invités Sites Internet utiles
Chapitre 2	Les programmes d'étude de la langue anglaise 33 Le choix d'un programme Les types de programmes Les critères Le cursus La durée des études La situation géographique et le cadre de vie L'organisation des cours Les coûts Les conditions d'admission L'admission à un cursus universitaire Les visas Sites Internet utiles

SOMMAIRE

Chapitre 3	Le télé-enseignement 44 Qu'est-ce que le télé-enseignement? Pourquoi choisir le télé-enseignement? Les qualités nécessaires pour réussir Le choix d'un programme de télé-enseignement Quels types de programmes sont disponibles? Quels types d'établissements proposent un télé-enseignement? Combien coûte le télé-enseignement? Le télé-enseignement et l'enseignement par correspondance Les conditions d'admission Les autres éléments à prendre en compte La qualité du programme L'accréditation La sécurisation du programme Sites Internet utiles
Chapitre 4	L'accréditation 56 Le maintien du niveau de l'enseignement aux Etats-Unis L'importance de l'accréditation Les organismes accréditeurs reconnus La signification de l'accréditation La tâche des organismes accréditeurs <i>Institutional accreditation</i> L'accréditation régionale L'accréditation nationale L'accréditation nationale ou régionale Les établissements sans accréditation reconnue <i>La programmatic accreditation</i> Les établissements et cursus américains en dehors des Etats-Unis Sites Internet utiles
Annexes	Bibliographie 71 Glossaire 76 Index 84

La présente brochure contient des informations et des conseils dans quatre domaines précis :

Les cycles courts d'études aux Etats-Unis :

Que recherchez-vous...

- un programme d'échanges avec les Etats-Unis?
- une formation d'ordre pratique dans une discipline particulière?
- l'obtention d'un diplôme ou certificat universitaire ou professionnel nécessaire à votre carrière?
- la poursuite d'études non universitaires aux Etats-Unis?
- l'amélioration de vos qualifications professionnelles?
- la possibilité d'étudier dans une université américaine sans préparer un diplôme?

Il est possible d'atteindre tous ces objectifs grâce à des cycles d'études courts aux Etats-Unis : douze mois, voire moins. Le chapitre 1 de cette brochure expose les types de programmes existants, notamment les échanges au niveau de l'enseignement secondaire, les échanges professionnels, les cursus techniques et professionnels, les programmes débouchant sur une formation et un diplôme professionnels ainsi que les cycles d'études universitaires courts. Ce chapitre présente aussi certaines réflexions générales concernant les cycles d'études courts aux Etats-Unis, notamment le coût des cursus et les modalités d'obtention d'un visa.

Les programmes d'étude de la langue anglaise : Vous aimeriez améliorer vos connaissances de la langue anglaise. Le chapitre 2 décrit comment trouver et choisir

le programme d'enseignement de la langue anglaise le mieux adapté à vos besoins aux Etats-Unis.

Le télé-enseignement : Si vous envisagez de profiter de cette nouvelle méthode d'enseignement de plus en plus répandue pour compléter la préparation d'un diplôme ou obtenir un certificat, le chapitre 3 vous aidera à déterminer si le télé-enseignement vous convient. Il vous explique également ce qu'il faut prendre en compte pour choisir parmi les nombreux programmes existants.

L'accréditation : Le chapitre 4 s'adresse à tous ceux qui s'interrogent sur la façon d'évaluer la qualité des établissements et des cursus aux Etats-Unis, ce que l'on appelle le système d'accréditation. Le dernier chapitre de cette brochure en explique le fonctionnement et l'importance qu'il revêt pour vous. Il montre l'intérêt de l'accréditation concernant la validité du programme d'études que vous suivrez et indique les questions que vous devez vous poser à ce sujet lorsque vous vous inscrivez pour étudier aux Etats-Unis.

La bibliographie et la liste des sites Internet utiles qui figurent à la fin de chaque chapitre et de la brochure donnent davantage de renseignements sur les sources d'information.

Pourquoi faire des études aux Etats-Unis ?

Voici quelques-unes des raisons qui poussent plus de 550 000¹ étudiants étrangers originaires du monde entier à parfaire leur instruction aux Etats-Unis :

La qualité : Les universités américaines sont renommées dans le monde entier pour la qualité de leurs cursus, de leurs enseignants, de leurs équipements et de leurs ressources.

« Les conseillers pédagogiques du centre m'ont aidé à clarifier de nombreux points concernant les études aux Etats-Unis et se sont toujours montrés prêts à me donner un coup de main. J'ai également appris beaucoup de choses sur les établissements de mon choix grâce à l'excellente documentation mise à ma disposition. »

Un étudiant en psychologie, originaire de Malaisie.

Le choix: Le système d'enseignement aux Etats-Unis offre un choix unique au monde, qu'il s'agisse des établissements, des environnements intellectuels et sociaux, des conditions d'admission, des cursus universitaires et des possibilités de spécialisation.

La valeur: Un diplôme américain constitue un excellent investissement. La grande diversité des frais de scolarité et de résidence, ainsi que les aides financières consenties par certains établissements ont permis à des milliers d'étudiants avant vous de faire des études aux Etats-Unis.

Les centres américains d'information et de conseil pédagogique (U.S. Educational Information and Advising Centers)

Choisir l'établissement et le cursus qui vous conviendront le mieux et bien présenter votre demande d'admission exigeront de votre part beaucoup de volonté et une soigneuse préparation, mais dans presque tous les pays il existe des conseillers spécialisés qui sauront comprendre vos besoins et vous aider. Des informations et des conseils sur l'enseignement aux Etats-Unis vous attendent dans plus de 450 centres d'information et de conseil pédagogique à l'étranger. Annuaire, guides, brochures et renseignements sont proposés dans ces centres animés par des conseillers pédagogiques qualifiés et désireux de vous aider, vous et votre famille, à choisir un établissement et à préparer votre dossier de candidature. Certains centres organisent également des manifestations telles que des salons ou des séminaires de présentation. Une information préliminaire sous forme de vidéos ou de présentations de groupe, un accès aux sites Internet et des bibliothèques proposant une documentation objective sont mis gratuitement à votre disposition par les centres d'information et de conseil, mais une participation aux frais pourra vous être demandée dans certains centres pour certains services supplémentaires.

Tous les centres américains d'information et de conseil pédagogique sont financés par le département d'Etat américain, qui a pour ambition de fournir une information objective sur l'ensemble des possibilités d'études existant aux Etats-Unis. Sachez que les noms des centres et des organisations qui les dirigent varient d'un pays à l'autre. Pour connaître le centre le plus proche de votre domicile, contactez l'ambassade ou le consulat des Etats-Unis voisin, ou consultez la liste accessible sur le site Internet du département d'Etat : <http://exchanges.state.gov/education/educationusa/>.

Bonne chance dans vos démarches !

Sites Internet utiles

Version en ligne de la série : *If You Want to Study in the United States (Si vous voulez étudier aux Etats-Unis)*
<http://educationusa.state.gov/>

Directory of U.S. Educational Information and Advising Centers Worldwide (Annuaire des centres américains d'information et de conseil pédagogique à l'étranger)
<http://educationusa.state.gov/>



¹ *Open Doors 2001: Open Doors on the Web*, <http://www.opendoorsweb.org/>. Institute of International Education, New York, N.Y.

LES CYCLES D'ÉTUDES COURTS AUX ETATS-UNIS

Les Etats-Unis proposent un vaste choix de cycles d'études courts sur douze mois ou moins, notamment des échanges au niveau de l'enseignement secondaire, des échanges professionnels, des cursus techniques et professionnels, des cycles courts d'études universitaires et professionnelles. Ce chapitre passe en revue les questions auxquelles il vous faut réfléchir lorsque vous posez votre candidature à un cycle d'études court aux Etats-Unis. Vous y trouverez aussi une présentation des principaux cursus existants.

Les éléments à prendre en compte

Les premiers préparatifs

La meilleure clé de la réussite, quel que soit le programme, réside dans la recherche personnelle. La durée relativement courte de vos études aux Etats-Unis sera rendue plus efficace par une planification et une préparation rigoureuses. Douze ou dix-huit mois avant la date à laquelle vous souhaitez entamer un cursus, définissez vos objectifs et commencez vos recherches.

Le choix d'un cursus

Commencez par aller au centre américain d'information et de conseil pédagogique le plus proche de votre domicile. Vous y trouverez une riche documentation de référence sur les cursus et les établissements d'enseignement américains. Vous pourrez aussi obtenir des renseignements sur les sites Internet énumérés à la fin de ce chapitre et dans les livres mentionnés dans la bibliographie figurant en fin de volume.



Essayez de repérer plusieurs cursus correspondant à vos besoins personnels et professionnels. Puis, contactez les organismes ou établissements d'enseignement qui dirigent les programmes pour leur demander de plus amples informations. N'oubliez pas de préciser votre situation personnelle et tout besoin spécifique.

Comparez les cursus qui vous intéressent en tenant compte de :

- la date limite du dépôt de la demande d'admission ;
- vos chances d'admissibilité et les conditions d'admission ;
- l'accréditation du programme ou de l'établissement (voir la section ci-dessous et le chapitre 4 ci-après) ;
- les coûts (voir la rubrique ci-dessous) ;
- les possibilités d'hébergement prévues, ou l'aide apportée aux étudiants à la recherche d'un logement ;
- les autres services (par exemple, les activités sociales) fournis par l'organisme qui dirige le programme ou par l'établissement d'enseignement qui vous accueillera ;
- l'ancienneté du cursus, le profil moyen des participants et, le cas échéant, la nature des emplois ou les possibilités de carrière que les anciens étudiants ont obtenus au terme du cursus ;
- l'expérience déjà acquise par les administrateurs du programme auprès des participants d'origine étrangère, s'il ne s'agit pas d'un échange international ;
- la situation géographique et l'environnement local, y compris le climat et les possibilités de transport ;
- toutes les clauses imprimées en « petits caractères » concernant le règlement par avance d'un dépôt de garantie, les possibilités de remboursement et d'annulation, ainsi que toutes les autres obligations vous incombant à vous comme à l'organisation qui dirige le programme.

Si vous envisagez d'étudier dans un *college* ou une uni-

versité, il vous sera utile de consulter les Livres 1 et 2 de cette série, qui contiennent davantage d'informations sur les éléments à prendre en compte avant de choisir.

L'accréditation

Il n'existe aucune administration centrale aux Etats-Unis qui soit chargée de veiller à la qualité des établissements d'enseignement. Le système américain repose sur une formule d'accréditation qui garantit la qualité de l'enseignement dispensé et de certains cursus. Il est donc essentiel de vérifier que les cours ou études à court terme ou encore les stages que vous avez choisis sont convenablement accrédités. Consultez l'école secondaire, l'université, le ministère de l'Education ou du Travail, voire votre employeur ou l'association professionnelle dont vous dépendez dans votre pays, pour déterminer si ce cursus sera validé à votre retour. Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter au chapitre 4 de cette brochure.

Les coûts

Aux Etats-Unis, les coûts des études de cycles courts varient considérablement. Ils sont déterminés par les frais de scolarité (*tuition charges*) et divers droits d'inscription (*fees*), ainsi que par le type ou la durée du programme et par les équipements nécessaires à vos études. Ils sont indiqués dans les diverses brochures, le dossier de candidature et parfois sur le site Internet du programme d'études.

Il vous faudra aussi calculer le prix du voyage aller-retour, ainsi que vos dépenses courantes, telles que le logement et la nourriture. Vous devrez également souscrire une assurance-maladie pour toute la durée de votre séjour aux Etats-Unis. Il est aussi possible que la demande d'un visa d'étudiant entraîne des frais dans votre pays.

Le financement

Pour des études courtes, il est difficile d'obtenir un financement de la part des universités, des fondations qui accordent des bourses d'études ou des administrations qui octroient des subventions. La plupart des financements de ce type sont réservés aux étudiants qui préparent un diplôme ou aux chercheurs. Les possibilités de financement sont évoquées dans les rubriques ci-dessous.

Les visas

Il est important de noter que presque tous les types de cycles d'études courts aux Etats-Unis exigent l'obtention d'un visa d'étudiant auprès de l'ambassade ou du consulat des Etats-Unis dans votre pays d'origine. Le visa le plus courant pour les étudiants étrangers est le visa d'étudiant F-1. Ceux qui font des études professionnelles voyagent avec un visa M-1. Si vous participez à un programme d'échanges reconnu, vous devrez peut-être demander un visa J-1. Faites-vous confirmer par le personnel de l'établissement qui dirige le programme le type de visa dont vous aurez besoin.

Avant de demander un visa F-1, J-1 ou M-1 vous devez vous procurer le formulaire appelé *Certificate of Eligibility*. Si vous demandez un visa F-1 ou M-1, ce certificat sera émis soit par l'établissement d'enseignement américain, soit par le programme qui parraine vos études aux Etats-Unis. Le *Certificate of Eligibility* montre que vous avez été admis à suivre un cursus et que vous avez fourni des preuves de solvabilité pour toute la durée du cours ou programme. Pour une demande de visa F-1, le *Certificate of Eligibility* est appelé formulaire I-20 A-B; pour un visa M-1, c'est le I-20 M-N; et pour un visa J-1, il s'agit du formulaire DS-2019.

De plus amples informations sur les conditions d'ob-

tention d'un visa et les réglementations en vigueur figurent dans le Livre 4 de cette série, *Préparation au départ : informations pratiques pour vivre et étudier aux Etats-Unis*. Contactez également le centre américain d'information et de conseil pédagogique et l'ambassade ou le consulat américain les plus proches de votre domicile pour vous renseigner sur les procédures et frais concernant la demande d'un visa précis et sur les conditions particulières applicables à votre pays.

Les échanges au niveau de l'enseignement secondaire

Aux Etats-Unis, le terme *high school* est utilisé pour désigner les trois ou quatre années d'études qui précèdent l'entrée au *college* ou à l'université. Cela correspond à peu près à l'enseignement secondaire dans beaucoup de pays.

La durée des programmes d'échanges proposés aux élèves de l'enseignement secondaire varie entre quelques semaines et un semestre, voire une année scolaire. Dans bien des cas, ils prévoient un séjour dans une famille d'accueil (*home stay*) pendant la durée des études. Les élèves qui participent à ces échanges s'autofinancent en général et les bourses sont rares. Pourtant, il existe un petit nombre d'organismes internationaux de renom, comme le Rotary International, l'American Field Service (AFS) et le Lions Club, qui proposent des programmes d'échanges partiellement ou intégralement financés. Si ces organismes sont présents dans votre pays, contactez-les directement et demandez-leur quels sont les programmes existants.

L'autre possibilité consiste à vous faire admettre dans une *high school* américaine. Si c'est ce que vous souhaitez, commencez par contacter le département de l'Éducation dans l'État où vous souhaitez étudier pour obtenir des renseignements sur les écoles de cet État ou dans

une partie de l'État. Les centres américains d'information et de conseil pédagogique seront sans doute en mesure de fournir des informations sur tous les départements de l'Éducation des différents États de l'Union. Vous pourrez aussi trouver des renseignements sur les écoles privées américaines dans ces centres de même que sur l'Internet.

Sachez qu'à moins d'envisager de vivre chez des parents ou amis ou de faire partie d'un programme organisé, il vous appartiendra de prendre toutes les dispositions nécessaires pour vous loger aux États-Unis. De plus, si les écoles secondaires publiques sont gratuites pour les contribuables américains, il vous sera demandé d'acquiescer des frais de scolarité. Conformément à la législation en vigueur, si vous prenez vos propres dispositions pour entrer dans une école secondaire américaine, vous devez vous munir d'un visa F-1 et non d'un visa de touriste pour entrer aux États-Unis. Pour obtenir la délivrance de ce visa, vous devrez apporter la preuve que vous avez payé l'intégralité du montant des dépenses afférentes à vos études. La durée maximum de vos études dans une école secondaire publique est d'une année. Mais, si vous faites vos études dans une école secondaire privée aux États-Unis, il n'y a aucune limitation de durée et aucune condition de paiement préalable.

Tout programme d'échanges dans une école secondaire américaine nécessite en principe une bonne maîtrise de la langue anglaise. Il vous sera peut-être demandé de fournir une lettre de recommandation ou d'évaluation d'un professeur ou d'une autre personne compétente attestant votre aptitude à vous exprimer en anglais, ou de vous prêter à un entretien en anglais avec un représentant local du programme d'échanges.

Le centre américain d'information et de conseil pédagogique le plus proche de votre domicile pourra éventuellement mettre à votre disposition une liste ou un

annuaire des programmes d'échanges au niveau de l'enseignement secondaire entre votre pays et les Etats-Unis. En outre, voici quelques-uns des organismes américains qu'il pourrait être utile de contacter :

American Institute for Foreign Study Foundation (AIFS)
River Plaza
9 West Broad Street
Stamford, CT 06902-3788, USA
Téléphone : 203-399-5000 ou 800-727-2437 ;
Télécopie : 203-399-5588
Site Internet : <http://www.aifs.com>

AYUSA International
455 Market Street, 17th Floor
San Francisco, CA 94105, USA
Téléphone : 888-552-9872 ; Télécopie : 415-986-4620
Site Internet : <http://www.ayusa.org/>

EF Foundation for Foreign Study
EF Center Boston
One Education Street
Cambridge, MA 02141, USA
Téléphone : 617-619-1000 ; Télécopie : 617-619-1001
Site Internet : <http://www.effoundation.org/>

The Center for Cultural Interchange (CCI)
17 North Second Avenue
St. Charles, IL 60174, USA
Téléphone : 630-377-2272 ; Télécopie : 630-377-2307
Site Internet : <http://www.cci-exchange.com/>

C'est aussi une bonne idée d'explorer l'Internet, en utilisant divers moteurs de recherche, pour obtenir les informations les plus récentes sur l'ensemble des programmes d'échanges dans le secondaire.

Les programmes d'échanges professionnels

Les programmes d'échanges professionnels favorisent la compréhension internationale grâce à des stages professionnels de courte durée aux Etats-Unis. Leur nature varie énormément ; par exemple, certains vous permettent d'accepter n'importe quel type d'activité, alors que d'autres vous cantonnent dans le domaine professionnel que vous avez choisi, voire dans un travail précis, comme une activité au pair. Chaque programme prévoit des conditions d'admissibilité différentes et il vous appartient de déterminer les programmes qui correspondent le mieux à votre situation personnelle et à vos besoins.

Tous les pays n'ont pas souscrit avec les Etats-Unis des programmes d'échanges professionnels. Contactez un centre d'information et de conseil pour connaître ce qui est proposé aux citoyens de votre pays. Faites aussi des recherches sur l'Internet.

Seuls des organismes autorisés par le département d'Etat américain ont le droit d'administrer ces programmes d'échanges et d'émettre le *Certificate of Eligibility* (Formulaire IAP-66/DS-2019). Ce formulaire permet aux participants à un échange professionnel de demander un visa J-1 (*J-1 exchange visitor visa*) à l'ambassade ou au consulat américain. Ce type de visa donne le droit de travailler légalement aux Etats-Unis pendant une période déterminée. Il ne faut pas le confondre avec une autre catégorie de visa J-1 délivré aux étudiants inscrits à certains cursus universitaires en vue de la préparation d'un diplôme ou dans le cadre d'un échange (voir les Livres 1 et 2 de la présente série pour de plus amples renseignements sur les études supérieures aux Etats-Unis) ; vous ne pourrez pas étudier à plein temps dans le cadre d'un programme d'échanges professionnels. D'autres informations sur le J-1 Exchange Visitor Program et l'Au Pair Program sont disponibles sur le site Internet <http://exchanges.state.gov>.

Vous avez intérêt à préparer votre participation à un programme d'échanges professionnels le plus longtemps possible à l'avance. Certains de ces programmes exigent l'obtention préalable d'une offre d'emploi aux Etats-Unis avant votre demande d'inscription. Ils peuvent imposer des dates limites pour cette demande ou exiger que celle-ci soit présentée plusieurs semaines ou mois avant la date à laquelle vous avez l'intention de vous rendre aux Etats-Unis. Demandez à l'organisation chargée de l'échange combien de temps durera l'ensemble de la procédure. Tenez compte du temps nécessaire pour solliciter et obtenir votre visa et, si possible, n'achetez pas votre billet d'avion tant que votre demande de visa n'aura pas été acceptée.

Si vous souhaitez approfondir vos connaissances dans votre domaine professionnel aux Etats-Unis, vous pouvez envisager de participer à un programme d'échanges professionnels. Certains programmes permettent aux membres de certaines professions, en particulier aux enseignants, de compléter leur expérience en vivant et en exerçant leur métier en dehors de leur pays d'origine. A titre d'exemple, citons le Fulbright Teacher and Administrator Exchange Program entre les Etats-Unis et plus de 30 pays. Renseignez-vous sur ce programme en consultant le site Internet <http://exchanges.state.gov/education/fulbright>. Contactez un centre américain d'information et de conseil pédagogique pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'échanges professionnels entre votre pays et les Etats-Unis.

Les programmes d'études techniques et professionnelles

Si vous cherchez à acquérir de nouvelles compétences ou à vous perfectionner dans votre domaine, songez à un programme d'études de cycle court dans un *community college* ou *junior college* qui proposent un cursus de deux

ans, ou dans un établissement d'enseignement technique et professionnel ou encore dans un centre de formation privé.

Ces programmes, dont la durée s'étend de quelques jours à plus d'un an, sont destinés à fournir une formation pratique dans un domaine précis et à préparer les étudiants à un emploi immédiat. Les travaux pratiques constituent un élément essentiel de l'enseignement technique et professionnel dans des domaines tels que le traitement des données, la programmation informatique, la construction, la mécanique automobile, le dessin industriel et le secrétariat.

L'enseignement technique suppose l'étude de concepts, de la théorie et de la conception en plus des connaissances pratiques. Il n'est pas réservé aux *community* et *junior colleges*, mais est aussi dispensé dans quelques universités et *colleges* de l'enseignement supérieur du premier cycle. Reportez-vous au Livre 1 de la présente série, *Etudes de premier cycle (undergraduate)* pour de plus amples informations sur les *community colleges* et les universités.

Les cursus techniques et professionnels débouchent sur des certificats ou diplômes de fin d'études, et non sur des grades universitaires. Avant de vous inscrire, assurez-vous que le certificat ou diplôme technique ou professionnel qui sanctionnera le cursus sera validé à votre retour dans votre pays d'origine. Surtout, il importe de vérifier que l'établissement que vous avez choisi jouit du bon type d'accréditation. Le chapitre 4 de la présente brochure explique la signification de l'accréditation et présente en détail les organismes accréditeurs et les accréditations spécialisées.

Avant de vous inscrire à un cursus technique ou professionnel, rassemblez le plus possible d'informations à ce sujet. Il est aussi conseillé de vous assurer qu'il existe

des débouchés dans votre pays pour la profession que vous envisagez d'exercer.

Beaucoup de centres américains d'information et de conseil pédagogique disposent d'une documentation sur les cursus techniques et professionnels. En outre, vous trouverez d'autres sources d'information dans la rubrique « Sites Internet utiles » à la fin de ce chapitre et dans la bibliographie publiée à la fin de ce guide.

Les cycles universitaires courts

Vous aimeriez étudier dans une université américaine, mais vous ne pouvez pas vous engager à mener le cursus à son terme. Des programmes d'échanges universitaires pour auditeurs libres (*special students*) et des sessions d'été offrent la possibilité de passer un été, un semestre ou une année scolaire dans une université aux Etats-Unis sans avoir à se présenter à un diplôme. Des études de ce type pourraient faire partie de votre cursus dans votre pays d'origine ou vous pourriez ne suivre que quelques cours dans une université américaine – au niveau du premier cycle (*undergraduate*) ou du second cycle (*graduate*) – pour votre enrichissement personnel ou professionnel.

Les programmes d'échanges universitaires

Nombre d'universités américaines entretiennent des liens officiels avec des universités étrangères et ont mis au point des programmes d'échanges d'étudiants avec celles-ci. Dans le cadre de ces programmes, des étudiants américains et étrangers échangent logement et mode de vie dans leurs pays respectifs, et étudient dans les universités des pays partenaires. En général, les cours suivis sont pris en compte pour la délivrance d'un diplôme dans le pays d'origine de chacun. Nombre de ces cursus s'étendent sur un semestre ou une année universitaire. L'avantage de cet arrangement, c'est que les étudiants étrangers

acquittent généralement le montant des frais de scolarité perçus par leur université d'origine et non les droits et frais de scolarité exigés par l'université américaine qui peuvent être considérablement plus élevés.

Contactez le bureau chargé des relations et programmes internationaux dans votre établissement pour savoir si celui-ci a conclu des accords d'échanges avec des universités américaines. Si c'est le cas, renseignez-vous sur le fonctionnement du programme d'échanges et sur votre admissibilité. Ou bien si vous envisagez d'entrer dans une université ou un autre établissement de l'enseignement supérieur dans votre pays d'origine et désirez étudier quelque temps aux Etats-Unis, cherchez à savoir si cet établissement souscrit à des programmes d'échanges américains. Sachez également que nombre d'universités américaines présentent la liste de leurs programmes d'échanges sur leur site Internet.

Il vous est possible de demander dans votre pays un financement pour un programme d'échanges du premier cycle, même si des études à l'étranger ne sont pas indispensables dans le cadre de votre cursus. En revanche, pour des cycles d'études courts il existe fort peu de financements disponibles de la part des établissements américains. Si vous ne réunissez pas les conditions requises pour obtenir un financement de votre établissement ou d'un établissement américain, vous pouvez le demander à des organismes d'aide sociale ou communautaire, ou encore à des associations comme le Rotary International, à des sociétés multinationales, voire à des entreprises locales.

Les études en auditeur libre (*non-degree* ou *special student*)

Si vous avez achevé vos études secondaires, si vous êtes titulaire d'un diplôme de premier cycle (*undergraduate degree*) ou si vous avez entrepris un cursus de premier

cycle (*undergraduate*) ou de second cycle (*graduate*), nombre d'universités américaines vous autoriseront à suivre des cours de l'enseignement supérieur en auditeur libre. Dans ce cas, vous aurez le droit de suivre des cours dans une ou plusieurs unités de formation et de recherche (*departments*) d'une même université, voire dans plusieurs universités d'une même région.

Les auditeurs libres de l'enseignement supérieur (*non-degree students*) sont parfois appelés *special students*. Beaucoup d'universités limitent le nombre de semestres d'études accessibles en tant qu'auditeur libre. Pour des renseignements détaillés sur le choix d'une université américaine et les formalités d'inscription, reportez-vous aux Livres 1 et 2 de cette série, *Etudes de premier cycle* et *Etudes de 2^e et 3^e cycles*.

Une documentation générale sur les possibilités et les conditions d'études en auditeur libre figure en général dans la plupart des brochures des universités. Pour obtenir des renseignements précis et connaître les modalités d'inscription concernant les établissements et les programmes qui vous intéressent, contactez directement le bureau des inscriptions des universités et les UFR concernées pour leur expliquer que vous souhaitez poursuivre en auditeur libre des études supérieures de cycle court.

Normalement, mais pas toujours, un auditeur libre n'a pas droit à une aide financière fournie par l'université, qu'il s'agisse d'une bourse ou d'un poste d'assistant. Un financement peut être trouvé auprès de fondations et d'organismes indépendants, comme les Commissions Fulbright, qui délivrent des bourses (*scholarships*) pour des études *postgraduate*. D'autres renseignements vous seront fournis par les centres américains d'information et de conseil pédagogique, le service des études à l'étranger de votre établissement ou le centre de placement professionnel de votre pays, ainsi que les bibliothèques

publiques qui disposent d'annuaires sur ce sujet, tels que *Funding for United States Study* et *The Grants Register*. Reportez-vous également à la bibliographie incluse à la fin de la présente brochure où figurent ces publications et d'autres encore.

Les études effectuées pendant le semestre d'été

Certaines universités américaines proposent des cours pendant les vacances d'été, entre mai et août. Elles organisent une ou deux « sessions d'été », et chaque session dure en général entre six et dix semaines.

Nombre d'universités ouvrent ces cours au public extérieur et disposent parfois de possibilités de logement sur le campus. Il arrive que des étudiants inscrits à un cursus universitaire suivent aussi des cours pendant l'été afin d'obtenir plus vite leur diplôme ou de rattraper des cours qu'ils ont manqués ou pour lesquels ils souhaitent améliorer leurs notes.

Certaines universités et *colleges* peuvent vous proposer le choix entre suivre des cours validés par une unité de valeur (*credit*) ou assister aux cours en auditeur libre (*audit*) sans attribution d'unité de valeur.

Certains étudiants étrangers qui assistent aux sessions d'été ont la possibilité de faire valider les unités de valeur obtenues aux États-Unis dans leur pays d'origine ; informez-vous auprès des responsables de votre UFR et de votre université à ce sujet avant votre inscription. De même, si à un stade ultérieur de vos études vous décidez de vous inscrire à un cursus sanctionné par un diplôme dans une université américaine, vous aurez peut-être la possibilité d'utiliser les unités de valeur obtenues pendant vos études d'été. Ce genre de décision est prise au cas par cas, et il vous faudra demander au bureau des admissions de l'université quels cours seront validés et combien d'unités de valeur ceux-ci vous vaudront.

Si vous choisissez de suivre des cours en auditeur libre, vous assisterez aux cours et devrez en général faire tous les devoirs et passer tous les examens, mais sans recevoir de notes ou unités de valeur à la fin de la session. Les cours coûtent alors moins cher. Pour éviter tout risque de malentendu, vérifiez bien avant votre inscription les conditions et coûts des cours que vous souhaitez suivre en auditeur libre auprès du bureau des admissions de l'établissement américain.

En règle générale, les universités américaines imposent certaines restrictions aux étudiants qui suivent les cours de la session d'été. Ainsi, certains n'acceptent pas d'étudiants âgés de moins de 18 ans ou ceux n'ayant pas terminé leurs études secondaires. Néanmoins, quelques universités peuvent admettre des étudiants de terminale. Les dates limites des inscriptions sont souvent fixées à un ou deux mois avant le début du cours. Vérifiez directement dans la brochure ou le site Internet de l'établissement les conditions d'admission et d'inscription à la session d'été.

Beaucoup de centres américains d'information et de conseil pédagogique disposent d'une documentation sur les programmes de session d'été organisés dans les universités et *colleges* américains. Pour davantage de renseignements, consultez la liste des sites Internet utiles à la fin de ce chapitre et la bibliographie figurant à la fin de ce guide.

Signalons que des écoles et instituts d'été offrent une autre possibilité d'étudier aux Etats-Unis pendant la saison estivale. Si les sessions d'été dans les universités américaines proposent des cursus sanctionnés par un diplôme, les écoles d'été et autres programmes similaires présentent un vaste éventail de cours conçus en vue de l'enrichissement personnel et du perfectionnement professionnel. Il en existe des exemples dans certains centres d'enseignement de la langue anglaise (voir le chapitre 2

dans la présente brochure), de même que dans des instituts qui enseignent la cuisine, la plongée, la mode, la musique, les arts et autres matières.

Les cycles courts d'études professionnelles

Aux Etats-Unis, un certain nombre d'établissements de formation publics et privés proposent aux professionnels des programmes de formation courts et intensifs; certains d'entre eux sont même spécialement destinés aux professionnels étrangers. Il peut s'agir d'unités de formation et de recherche d'universités et de *colleges* américains, mais aussi d'établissements publics et privés spécialisés dans la formation. Ces cycles d'études ne débouchent pas sur la délivrance d'un diplôme, mais ils dispensent un savoir et un perfectionnement professionnels; nombre d'entre eux délivrent un certificat d'assiduité.

Ces programmes ont une durée qui va de quelques jours à une année scolaire, à raison de six à huit heures par jour. Ils ont une orientation pratique qui favorise l'expérience et mettent l'accent sur des études de cas et des activités extrascolaires. Ils peuvent inclure des travaux dirigés, des visites de site, des rencontres avec des homologues américains et des applications de la théorie à votre propre situation professionnelle.

Les cycles courts d'études professionnelles sont coûteux mais représentent un investissement rentable. Ainsi, le nombre d'heures de cours dans un programme d'une semaine est à peu près équivalent au nombre d'heures prévues pour un cours de quatorze semaines à raison de quelques heures hebdomadaires. Ajoutons que les participants sont absents de leur travail et de leur foyer pendant une période plus courte que s'ils étaient inscrits à un cursus universitaire traditionnel. Etant donné la brièveté et le coût relativement élevé de ces programmes, il est extrêmement important de trouver celui qui corres-

pond le mieux à vos besoins. Les éléments essentiels à prendre en compte sont :

Le champ d'intérêt et de spécialisation : Quel domaine vous intéresse personnellement et, dans ce cadre, quel est votre champ de spécialisation ?

Le niveau de maîtrise de la langue anglaise : Pour participer avec succès à un programme intensif de formation, il vous faut maîtriser l'anglais. Si vous avez des lacunes en anglais, il existe aussi des programmes dispensés dans d'autres langues parmi les plus répandues, telles que l'arabe, le français ou l'espagnol.

Les sources de subvention/financement : Quelle part de subvention est-il possible d'obtenir de votre employeur ou d'autres sources ?

La durée minimum de la formation : Combien de temps pouvez-vous être absent de votre pays d'origine ? Quelle durée de formation vous faut-il ?

Les objectifs de carrière : Réfléchissez au type de travail que vous aimeriez faire dans l'avenir.

Les nouvelles compétences nécessaires : Réfléchissez aux buts de la formation et aux nouvelles responsabilités que vous serez appelé à assumer à votre retour dans votre travail. Considérez la catégorie de personnes à qui le cours est destiné. Certains programmes dispensent une formation précise axée sur l'acquisition d'une compétence particulière, tandis que d'autres couvrent de vastes domaines. Certains cours s'adressent à des professionnels expérimentés, alors que d'autres sont destinés à des débutants. Devrez-vous partager vos compétences à votre retour ? Si c'est le cas, vous avez intérêt à envisager des programmes contenant des techniques de formation et de présentation, afin que le programme vous profite au maximum à vous et à votre employeur.

Lorsque vous aurez sélectionné les programmes qui correspondent à votre situation et à vos besoins, posez-vous ces questions :

- Combien y a-t-il d'heures de cours dispensés par jour ?
- Quelle est la formation universitaire/professionnelle des formateurs ?
- Quels sont les équipements et ressources utilisés pour la formation ?
- Quels sont les genres de soutien, services et activités fournis outre la formation proprement dite ?
- Quel est le niveau général des stagiaires ?
- Le programme est-il orienté vers un public américain ou étranger ?
- Quelle est la souplesse du cursus ?
- Que vaut l'équipement utilisé pendant la formation comparé à celui de votre pays d'origine ?
- Quel genre de suivi vous est-il proposé ?

Etant donné la diversité des établissements de formation et la variété des programmes proposés, la collecte de renseignements exige souvent plus de recherches que pour les autres types d'études courtes. Le centre américain d'information et de conseil pédagogique le plus proche de votre domicile possède peut-être une documentation sur ce type de programmes aux Etats-Unis. Les autres sources possibles d'information et de conseil comprennent votre employeur, les associations professionnelles, les services officiels de votre pays d'origine ou les établissements de formation, universités et *colleges* américains. Contactez l'Office of International Programming, l'Office of Continuing Education ou les services de ce genre des *colleges* ou universités. Les recherches sur l'Internet peuvent vous aider à trouver les établissements et programmes correspondant à vos besoins. Il pourrait vous être utile de contacter les fournisseurs d'ordinateurs ou d'équipements techniques de votre branche professionnelle, les centres hospitaliers universitaires ou spécialisés dans la recherche, ou enco-

re, pour les différents secteurs des services publics, les administrations et les agences officielles américaines.

Les universitaires ou chercheurs invités (*visiting fellows et scholars*)

Nombre d'universités américaines offrent la possibilité aux titulaires d'un doctorat de poursuivre leurs recherches. Les universités autorisent aussi parfois des universitaires invités à assister en auditeurs libres à des cours d'enseignement supérieur, tout en mettant à leur disposition la totalité des installations universitaires pour leurs recherches personnelles. Les conditions générales concernant les universitaires invités figurent dans la brochure de l'université ou sur son site Internet. En ce qui concerne les renseignements particuliers et les procédures d'admission, les candidats doivent contacter le bureau des admissions des universités et le *department* directement concerné.

Les universitaires invités sont censés avoir les moyens de s'autofinancer ou obtenir l'aide financière d'une source extérieure. Les annuaires concernant les sources de financement sont disponibles dans les centres américains d'information et de conseil pédagogique. Voir la bibliographie à la fin de ce guide pour de plus amples renseignements. En outre, le Livre 2 de la présente série, *Études de 2^e et 3^e cycles*, contient des informations plus détaillées sur les possibilités offertes aux universitaires et aux chercheurs invités par les universités et instituts américains.



Sites Internet utiles

The American Association for Adult and Continuing Education
<http://www.aaace.org>

American Cultural Exchange
<http://www.cultural.org>

American Institute for Foreign Study
<http://www.aifs.com>

American Society for Training and Development
<http://www.astd.org>

AYUSA International
<http://www.ayusa.org/>

The Center for Cultural Interchange
<http://www.cci-exchange.com/>

EF Foundation for Foreign Study
<http://www.effoundation.org/>

Fulbright Teacher and Administrator Exchange Program
<http://exchanges.state.gov/education/fulbright>

J-1 Exchange Visitor and Au Pair Programs
<http://exchanges.state.gov>

North American Association of Summer Sessions
<http://www.naass.org/>

Occupational Outlook Handbook
<http://stats.bls.gov/oco>

Peterson's Summer Opportunities Channel
<http://www.petersons.com/summerop/>

Shaw Guides – Educational Travel and Creative Career Programs
<http://www.shawguides.com/>

Study Abroad
<http://www.studyabroad.com>

Visa Information
<http://www.unitedstatesvisas.gov>

Vocational and Technical Education Online
<http://dragon.ep.usm.edu/~yuen/votech.htm>

Western Association of Summer Session Administrators
<http://www.wassa.wsu.edu/>

Yahoo! Listing of Summer Educational Programs
http://dir.yahoo.com/education/programs/summer_programs/

LES PROGRAMMES D'ÉTUDE DE LA LANGUE ANGLAISE



Les Etats-Unis constituent la destination la plus recherchée par les étudiants étrangers désireux d'apprendre l'anglais ou d'améliorer leurs connaissances de cette langue. Il existe plus de 400 établissements qui proposent des cursus de langue anglaise, répartis dans nombre de régions géographiques et culturelles des Etats-Unis. Ces programmes comportent une grande diversité de cours, qu'il s'agisse de l'enseignement de l'anglais universitaire pour les étudiants qui se destinent à l'université ou de cours de langue et de civilisation à l'intention des voyageurs. Ce chapitre présente les facteurs à prendre en considération pour choisir le programme le mieux adapté à vos besoins, et il vous oriente vers d'autres sources d'information.

Le choix d'un programme

Il est possible de trouver des programmes d'enseignement de la langue anglaise de qualité dans divers établissements. Dispensés par un corps d'enseignants professionnels expérimentés, ils présentent un excellent cursus et disposent d'équipements supérieurs (salles de classe, bibliothèques, laboratoires, ordinateurs, etc.). Examinez avec soin les critères suivants et prenez-les en compte pour décider du programme qui vous convient.

Les types de programmes

Il existe trois principaux types de programmes pour l'étude de la langue anglaise aux Etats-Unis :

Les programmes d'anglais intensifs (*Intensive English Programs – IEP*) : Ces programmes prévoient en général de 20 à 30 heures de présence en classe. Les cours se composent d'un enseignement dispensé en classe, de discussions en petits groupes, d'exercices dans des laboratoires de langue et de travaux à effectuer en dehors de la classe. Les cours intensifs peuvent ou non permettre aux étudiants d'assister à des cours universitaires normaux dans des domaines différents du cursus «anglais deuxième langue». Beaucoup de programmes sont conçus comme une phase pré-universitaire, destinée à préparer les étudiants à leur admission dans un *college* ou une université aux Etats-Unis même.

Les programmes d'anglais semi-intensifs : Comme les IEP, les cours semi-intensifs comportent un enseignement en salle de classe, du travail en petits groupes, en laboratoire de langue et des exercices à effectuer en dehors des cours, mais les étudiants suivent en général également des cours dans des disciplines autres que l'anglais. Une université peut exiger que vous preniez quelques cours semi-intensifs d'anglais deuxième langue (*English-as-a-second-language – ESL*) si les résultats de votre *Test of English as a Foreign Language (TOEFL)* ont permis votre admission à un cursus d'études supérieures, mais un approfondissement des connaissances est souhaitable.

***Professional English Programs* :** Nombre de programmes d'enseignement de la langue anglaise dans le secteur privé et aussi dans les universités sont conçus en fonction des besoins des professionnels. Ces cours concernent l'anglais des affaires ou permettent d'obtenir des certificats spéciaux dans des domaines comme le droit,

l'ingénierie, l'enseignement, la médecine, l'architecture, l'informatique, les techniques aérospatiales, le management hôtelier et les voyages. Des stages dans des entreprises américaines sont proposés par certains programmes enseignés dans le secteur privé ou à l'université.

Ce chapitre est uniquement consacré aux programmes d'anglais intensifs (*Intensive English Programs – IEP*).

Les critères

Avant de vous inscrire dans une école de langue, assurez-vous qu'elle satisfait à un minimum de critères. L'accréditation est le processus qui fixe les critères et leur respect par les établissements. Il existe deux organismes accréditeurs spécialisés dans les programmes d'anglais intensifs aux Etats-Unis : l'Accrediting Council for Continuing Education and Training (ACCET) et la Commission on English Language Program Accreditation (CEA).

Le U.S. Immigration and Naturalization Service (INS) autorise les programmes d'études de la langue anglaise à émettre le formulaire officiel I-20, dont vous aurez besoin pour demander votre visa d'étudiant. (Voir la rubrique «Visas» ci-dessous pour davantage de renseignements sur la procédure de demande de visa.) L'INS estime qu'un programme correspond à un enseignement d'anglais intensif s'il propose aux étudiants un minimum de 18 heures de cours (appelées aussi heures de contact) par semaine et s'il est accrédité par un organisme accréditeur national ou régional reconnu par le département américain de l'Education (U.S. Department of Education). Ainsi quand un programme d'anglais intensif a reçu de l'INS l'autorisation d'émettre le formulaire officiel I-20, cela indique que le programme est accrédité. Vous trouverez au chapitre 4 du présent guide un complément d'informations sur l'accréditation et les organismes accréditeurs reconnus.

Deux organisations professionnelles d'enseignement intensif de l'anglais ont fixé les critères auxquels tous leurs membres doivent satisfaire : le Consortium of University and College Intensive English Programs (UCIEP) et l'American Association of Intensive English Programs (AAIEP). Renseignez-vous pour savoir si les programmes que vous avez en vue sont affiliés à l'OCIEP ou à l'AAIEP.

Il est également important de connaître le niveau universitaire du corps enseignant des établissements que vous voulez fréquenter. Vérifiez dans la documentation écrite ou sur le site Internet du programme les titres et diplômes des professeurs. Cherchez des établissements dont les enseignants sont titulaires de diplômes en *English as a second language* (ESL) ou en linguistique appliquée.

Enfin, vous pouvez demander si le corps enseignant d'un programme appartient à la NAFSA : Association of International Educators ou à Teachers of English to Speakers of Other Languages (TESOL). La NAFSA s'est dotée d'un code d'éthique auquel ses membres sont censés avoir souscrit. La NAFSA comme le TESOL ont fixé les critères d'une bonne pratique pour leurs membres.

Le cursus

La plupart des cursus de langue sont divisés en niveaux, allant des cours pour débutants aux cours destinés aux étudiants qui cherchent à approfondir leurs connaissances afin d'entreprendre des études supérieures aux Etats-Unis.

Le cursus typique vise à améliorer la compréhension et l'utilisation de l'anglais dans la lecture, l'écriture, l'écoute et l'expression orale ; d'autres définissent la grammaire comme un savoir distinct. Certains programmes abordent l'enseignement de la langue dans une

optique strictement universitaire, alors que d'autres privilégient la préparation à des examens comme le *Test of English as a Foreign Language* (TOEFL) et le *Test of Spoken English* (TSE).

Pour plus de détails sur le contenu d'un programme donné, reportez-vous au site Internet du programme, ou contactez le bureau des admissions par courrier postal ou électronique, ou par téléphone.

La durée des études

Combien de temps vous faudra-t-il pour acquérir la maîtrise de la langue à laquelle vous aspirez ? Il est difficile de déterminer le temps que devra passer un étudiant dans un IEP. Au début de chaque programme, tous les étudiants passent un examen de connaissances pour pouvoir commencer leurs études au niveau approprié. Il vous faudra un ou deux trimestres/semestres, voire davantage dans certains cas, pour atteindre le niveau souhaité. La progression dépend des dons de chaque étudiant et de sa maîtrise de la langue anglaise.

La situation géographique et le cadre de vie

Les Etats-Unis sont un vaste pays qui présente une grande diversité géographique et climatique, de milieux urbains et de nuances culturelles. Il existe des programmes de qualité supérieure dans toutes les régions des Etats-Unis.

Outre la situation géographique, vous devez prendre en compte le cadre de vie et les services proposés. Il existe trois modèles courants :

- les programmes qui dépendent d'une UFR dans une université ou un *college*, comme l'*English language department* ;
- les écoles de langue privées, associées à une université

ou un *college*, situées ou non à proximité du campus ;
 — les écoles privées sans aucun lien avec un *college* ou une université.

Les IEP, quel qu'en soit le cadre, fournissent divers services, scolaires ou autres, aux étudiants. Il est important de savoir si un programme est lié à un établissement d'enseignement supérieur, quels services il vous propose et s'il saura satisfaire vos besoins en matière d'orientation, de logement, de santé et de vie sociale. Les étudiants d'IEP qui suivent un programme sur un campus universitaire traditionnel ont normalement accès aux services en matière de logement, de conseil et de santé de l'établissement. Les écoles de langue privées mettent normalement à la disposition des étudiants diverses possibilités de logement, une assistance pédagogique et d'orientation, ainsi que des services de santé. Un IEP de qualité, quel que soit son cadre, indiquera clairement les services proposés.

L'organisation des cours

La façon dont les classes sont structurées est un autre signe révélateur de la qualité d'un IEP. Voici quelques-unes des questions que vous pouvez envisager de poser :

- Quelle est la taille moyenne d'une classe ?
- Combien y a-t-il d'étudiants par professeur ?
- Quelle est la politique suivie en ce qui concerne le nombre d'étudiants de la même langue maternelle placés dans une classe ?

La taille de la classe et le nombre d'étudiants par professeur indiquent le degré d'attention personnelle que les étudiants peuvent raisonnablement escompter. D'une manière générale, la présence d'étudiants appartenant à des milieux linguistiques différents, en dehors du vôtre, constituera un environnement propice à un apprentissage plus rapide de l'anglais.

Les coûts

Outre les frais de scolarité, les programmes peuvent exiger le paiement de droits, d'un loyer, d'une pension (repas), de livres, d'une assurance-maladie (obligatoire pour toute personne qui entre aux Etats-Unis avec un visa d'étudiant) et diverses autres dépenses. Nombre de programmes exigent des droits d'inscription souvent non remboursables. Certains d'entre eux imposent également le versement d'arrhes sur les frais de scolarité.

Il est important de connaître le coût total avant de vous inscrire. Vous l'acquitterez après votre arrivée à l'école, mais assurez-vous de pouvoir assumer l'ensemble des coûts obligatoires.

Les conditions d'admission

Chaque IEP aux Etats-Unis fixe ses propres conditions d'admission. Celles-ci varient d'un programme à l'autre ; cependant, la plupart exigent que vous ayez achevé vos études secondaires et que vous apportiez la preuve que vous pourrez payer le coût total du programme. Dans certains cas, il vous faudra fournir des renseignements complémentaires tels qu'un extrait de dossier scolaire (*transcript*) et une preuve de votre maîtrise de l'anglais ; dans d'autres, vous vous engagerez à consacrer la plus grande partie de votre temps à l'étude de l'anglais pendant toute la durée du programme. Vous trouverez toutes les conditions d'admission dans la documentation écrite ou sur le site Internet de chaque programme.

L'admission à un cursus universitaire

Il faut bien comprendre que l'admission dans un programme de langue ne signifie pas que vous être également accepté dans les autres cursus universitaires. Néanmoins, certains établissements américains peuvent accorder des admissions conditionnelles ou provisoires

à des cursus universitaires. Pour les étudiants étrangers, une admission conditionnelle ou provisoire sera garantie aux candidats dont les qualifications universitaires ou professionnelles sont très bonnes mais dont les connaissances en langue anglaise doivent être quelque peu améliorées. En d'autres termes, vous pourriez être admis à un cursus sur la base de vos qualifications universitaires ou professionnelles, mais avant votre inscription à des cours réguliers, il vous faudra suivre des cours complémentaires de langue anglaise ou bien obtenir des résultats acceptables aux tests standardisés d'évaluation de votre maîtrise de l'anglais. Lisez soigneusement la lettre ou les autres documents expédiés par le service des admissions pour déterminer la nature exacte des conditions à remplir et contactez ce service directement si vous avez des questions à poser.

Certains établissements admettent des étudiants étrangers dans un cursus universitaire, sous réserve qu'ils se soumettent à des tests de langue anglaise après leur arrivée sur le campus. Selon les résultats obtenus, les étudiants sont autorisés à suivre les cours normaux en les complétant par des cours d'anglais ou bien ils doivent mener à son terme le programme d'anglais avant d'avoir le droit d'entamer des cours réguliers.

Dans certains établissements, les cours de langue anglaise obligatoires comptent pour une unité de valeur incluse dans le total exigé pour la délivrance d'un diplôme. Dans d'autres, les cours d'anglais complémentaires peuvent être dispensés dans le cadre d'un programme d'anglais intensif et peuvent déboucher ou non sur l'attribution d'une unité de valeur, laquelle ne sera pas validée pour la délivrance d'un diplôme.

Les visas

L'étape finale dans la préparation d'études d'anglais aux Etats-Unis est l'obtention d'un visa d'étudiant. Il vous faudra faire la demande d'un visa d'étudiant F-1 auprès du consulat américain ou de l'ambassade américaine de votre pays.

Un IEP de qualité et autorisé par l'INS aux Etats-Unis vous fournira les renseignements et la documentation nécessaires pour solliciter un visa d'étudiant F-1. Les documents envoyés par l'école doivent comprendre un *Certificate of Eligibility* (formulaire I-20 A-B), qui vous sera nécessaire pour déposer votre demande de visa. Ce formulaire prouve au consulat ou à l'ambassade que vous avez été accepté par un établissement d'enseignement de la langue anglaise reconnu et que vous avez apporté la preuve de pouvoir assumer l'ensemble des coûts.

Contactez le consulat ou l'ambassade des Etats-Unis dans votre pays bien avant la date prévue de votre départ afin de connaître le montant des frais de visa et de vous procurer tous les autres documents obligatoires pour demander un visa d'étudiant.

Avant de solliciter votre visa, il est fortement conseillé de lire le chapitre concernant les visas dans le Livre 4 de la présente série, *Préparation au départ : informations pratiques pour vivre et étudier aux Etats-Unis*.



Sites Internet utiles

Il est désormais facile de trouver sur l'Internet des renseignements sur les cours de langue anglaise aux Etats-Unis. Il existe trois principales catégories de sites Internet qui vous seront utiles :

- les sites des programmes de langue anglaise ;
- les sites Internet des associations professionnelles et des agences d'accréditation, qui énumèrent les programmes de leurs membres ;
- les sites commerciaux qui présentent la liste des programmes d'étude de la langue anglaise. Ces sites donnent le nom des établissements qui ont payé des droits pour que leur site soit cité et relié au site commercial consulté.

Vous trouverez ci-dessous une sélection de ces différentes catégories de sites Internet qui fournissent des renseignements utiles sur les programmes d'étude de la langue anglaise.

Accrediting Council for Continuing Education and Training
<http://www.accet.org>

American Association of Intensive English Programs
<http://www.aaiep.org>

Commission on English Language Program Accreditation
<http://www.cea-accredit.org>

Consortium of University and College Intensive English Programs in the USA
<http://www.uciep.org>

Dave's ESL Café
<http://www.eslcafe.com/>

EducationConnect
<http://www.educationconnect.com>

Education International Worldwide
<http://www.eiworldwide.com/>

Institute of International Education
<http://www.iiebooks.org/iiebooks/inad.html>

NAFSA: Association of International Educators
<http://www.nafsa.org>

Teachers of English to Speakers of Other Languages
<http://www.tesol.org>

The Digital Education Network
<http://www.edunet.com>

Study in the USA
<http://www.studyusa.com>

Study Abroad
<http://www.studyabroad.com>

Pour des informations sur les visas d'étudiant voir :
<http://www.unitedstatesvisas.gov>

LE TELE-ENSEIGNEMENT

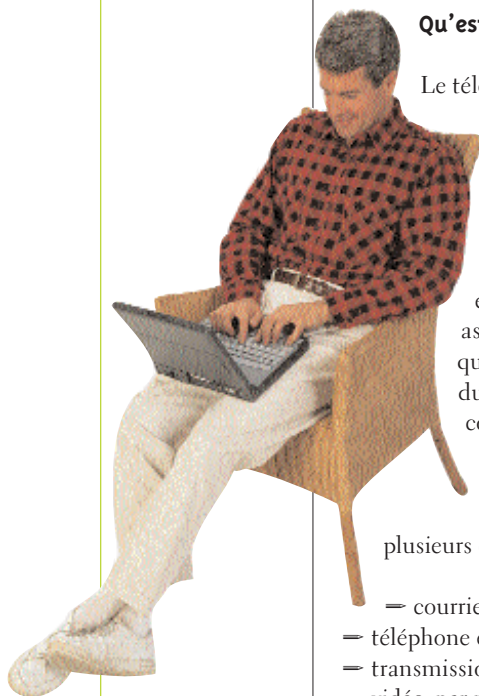
Plus de 90% des universités et *colleges* américains accrédités qui accueillent 10 000 étudiants ou davantage proposent désormais des programmes de télé-enseignement. Ce chapitre donne des informations sur ce qu'est cet enseignement à distance, la manière de choisir le programme qui vous convient le mieux, et il vous conseille sur les endroits où vous pourrez obtenir des renseignements complémentaires sur ce type d'enseignement et la procédure à suivre.

Qu'est-ce que le télé-enseignement ?

Le télé-enseignement est un véritable enseignement dans lequel l'étudiant et le professeur ne sont pas en présence l'un de l'autre au même endroit et au même moment. Il peut être dispensé de façon synchrone ou asynchrone. Dans le premier cas, l'enseignement a lieu à heure fixe et en général à des endroits précis. S'il est asynchrone, il est dispensé à l'étudiant quand et où il le souhaite, pendant toute la durée de sa connexion à l'Internet ou par courrier postal dans le cas d'un enseignement par correspondance.

Le télé-enseignement peut utiliser un ou plusieurs des moyens suivants :

- courrier et bureaux de poste ;
- téléphone et messagerie vocale ;
- transmissions unilatérales ou interactives audio et vidéo, par radio, télévision ou satellite ;
- enregistrement sur vidéocassettes ou CD-ROM ;



- courrier électronique (e-mail) et l'Internet.

Beaucoup de programmes de télé-enseignement exigent également la présence épisodique de l'étudiant sur le campus du *college* ou de l'université qui propose le programme.

Pourquoi choisir le télé-enseignement ?

Les étudiants s'inscrivent à des programmes de télé-enseignement pour de nombreuses raisons :

- logistiques : ils ne peuvent se rendre sur un campus éloigné de leur domicile ;
- familiales : ils ont des obligations envers des enfants ou des parents âgés ;
- professionnelles : ils ne peuvent s'absenter de leur lieu de travail, même pour améliorer leur avenir professionnel ;
- géographiques : le programme se situe à un endroit qui ne leur est pas accessible pour des raisons économiques, culturelles ou politiques.

Les qualités nécessaires pour réussir

L'expérience montre que les personnes ayant le plus de chances de suivre avec succès un programme de télé-enseignement sont des étudiants qui aiment travailler seuls et qui bénéficient d'une certaine intimité. Etant donné que le recours aux ordinateurs et à l'Internet est désormais répandu, certaines aptitudes techniques sont également nécessaires. Les éventuels adeptes du télé-enseignement doivent se livrer à une évaluation honnête et réfléchie de leurs capacités par rapport aux obligations qu'impose le programme. Posez-vous les questions suivantes :

- Suis-je un étudiant indépendant et très motivé ?
- Suis-je capable de travailler avec assiduité ou ai-je

- tendance à tout remettre à la dernière minute?
- Mon emploi du temps me permet-il de consacrer les heures nécessaires à l'étude?
 - Ai-je un endroit chez moi ou sur mon lieu de travail où je peux m'isoler pendant de longues heures d'étude et de communication interactive avec le programme? Les membres de ma famille ou de mon entourage respecteront-ils mon besoin de m'isoler pendant certaines périodes?
 - Ai-je les aptitudes techniques nécessaires pour participer pleinement au programme qui m'intéresse? Si l'enseignement est dispensé par ordinateur, ai-je les connaissances nécessaires en informatique pour suivre avec succès le programme ou bien ai-je besoin d'apprendre au préalable à me servir du courrier électronique et de l'Internet?
 - Quelqu'un peut-il m'aider si je rencontre des problèmes techniques? (Tout programme de télé-enseignement accrédité aux Etats-Unis devrait être doté d'un service d'assistance – *help desk* – auquel vous pourrez avoir accès par e-mail, mais il vous serait également utile de connaître quelqu'un près de votre domicile à qui faire appel pour demander de l'aide.)

Le choix d'un programme de télé-enseignement

Voici quelques-unes des questions auxquelles il est indispensable de réfléchir avant votre inscription :

- Quels sont les résultats précis que j'attends du programme? S'agit-il d'obtenir un diplôme important pour moi ou est-ce que je veux suivre uniquement quelques cours pour acquérir de nouvelles compétences ou pour parachever l'obtention d'un certificat qui améliorera mon statut professionnel?
- Quel est le coût total du programme? Les frais incluent-ils les livres et les expéditions, si nécessaire? Y a-t-il des dépenses supplémentaires que je devrais assumer? Existe-t-il une aide financière possible?

- Ai-je la possibilité de me rendre de temps à autre sur le campus ou est-il indispensable que je suive tout le programme dans mon pays de résidence sans me rendre aux Etats-Unis?
- Si le programme est synchrone (c'est-à-dire dispensé à heure fixe), le décalage horaire entre mon pays et le campus américain peut-il m'empêcher d'y participer?
- Comment les informations concernant le programme sont-elles transmises et de quel équipement ai-je besoin pour les recevoir? S'il s'agit d'un programme fondé sur l'informatique, l'ordinateur que j'utilise est-il adapté?
- Les informations fournies me parviendront-elles en temps voulu (par exemple, si elles sont expédiées par courrier) pour me permettre de suivre les cours?
- Quelle assistance technique ou pédagogique est fournie dans le cadre du programme par l'établissement ou l'organisme responsable?

Quels types de programmes sont disponibles ?

Que vous cherchiez à parfaire une qualification précise, améliorer votre culture générale ou obtenir un certificat, voire un diplôme du premier ou du deuxième cycle, il existe des programmes qui correspondent à vos besoins. Le télé-enseignement est en constante expansion et de nouveaux programmes apparaissent en ligne chaque jour.

Quels types d'établissements proposent un télé-enseignement ?

Des programmes sont présentés par les universités et les *colleges* américains traditionnels, par les universités « virtuelles », les *junior* ou *community colleges* (1^{er} cycle) et les organismes professionnels, de même que par des entreprises privées et diverses autres organisations. Les universités virtuelles ne proposent absolument aucun enseignement dispensé sur le campus ; tous leurs programmes

s'effectuent par télé-enseignement. Le nombre d'universités virtuelles augmente constamment et la plupart détiennent le même genre d'accréditation que les établissements traditionnels établis sur un campus. (Voir la rubrique « Accréditation » ci-après dans le présent chapitre.)

Combien coûte le télé-enseignement ?

Le coût du télé-enseignement varie considérablement en fonction du type de programme choisi. Cet enseignement peut vous faire économiser, entre autres, les frais de voyage, logement et pension, mais les droits d'inscription correspondent généralement à ceux des études traditionnelles.

Si vous devez vous rendre un certain temps sur le campus pendant la durée du programme, vous devez en tenir compte dans votre budget. Renseignez-vous également sur le prix du matériel scolaire nécessaire à chaque cours, et évaluez les frais d'expédition et droits d'importation que vous pourriez avoir à assumer. Pour de plus amples informations sur la façon de calculer le coût des études sanctionnées par un diplôme américain, reportez-vous aux Livres 1 et 2 de la présente série : *Etudes de premier cycle* et *Etudes de 2^e et 3^e cycles*.

Si vous devez résider sur le campus à un certain moment au cours de votre programme, il vous faudra probablement un visa d'étudiant pour vous rendre aux Etats-Unis. Faites-vous confirmer le type de visa exigé par l'établissement qui vous intéresse. Contactez un centre américain d'information et de conseil pédagogique dans votre pays d'origine pour connaître les formalités de demande d'un visa américain et les frais que cela entraîne. Pour de plus amples informations, lisez la rubrique consacrée à la demande d'un visa dans le Livre 4 de cette série, *Préparation au départ : informations pratiques pour vivre et étudier aux Etats-Unis*.

Le télé-enseignement et l'enseignement par correspondance

L'enseignement par correspondance est une forme de télé-enseignement fondé sur des cours personnalisés, dispensés essentiellement par courrier, sans rien de commun avec l'ambiance d'une salle de classe. Les personnes qui étudient par correspondance doivent effectuer le travail assigné dans un laps de temps précis.

D'autres formes de télé-enseignement peuvent simuler l'expérience d'une salle de classe grâce à des *chat-rooms* (forums de discussion), visioconférences et rencontres sur l'Internet qui permettent aux étudiants de discuter de certains sujets et de connaître instantanément les réactions de l'enseignant. Le travail demandé pour le cours peut nécessiter la présence de l'étudiant sur l'Internet à un moment donné pour des discussions individuelles ou de groupe.

Quelle que soit la forme de télé-enseignement choisie, il est important de savoir comment la documentation vous sera fournie afin que vous puissiez prévoir de quelle manière vous remplirez vos obligations en ce qui concerne la participation au cours ainsi que la préparation et l'expédition de vos devoirs.

Les conditions d'admission

Les formalités d'inscription à un programme de télé-enseignement sont en général les mêmes que pour un programme sur place (*on site*). En fait, si l'établissement qui propose le programme de télé-enseignement dispense aussi des programmes sur le campus, les conditions d'inscription seront identiques dans les deux cas.

Pour l'admission à des cursus de télé-enseignement, beaucoup d'établissements exigent des résultats satisfaisants à des tests d'admission tels que le *Scholastic*

Aptitude Test (SAT), le *Graduate Record Examination (GRE)*, le *Graduate Management Admission Test (GMAT)* et/ou le *Test of English as a Foreign Language (TOEFL)*. Il faut souvent présenter des formulaires d'inscription, dûment remplis, identiques à ceux que vous auriez à compléter pour un programme sur place, de même que vos extraits de dossier (*transcripts*) pour prouver vos réussites passées. Les mêmes lettres de recommandation, essais et déclarations d'intention, ainsi que d'autres conditions qui varient d'un programme à un autre sont souvent aussi obligatoires. Avant d'être admis à suivre un programme, les candidats doivent souvent remplir des questionnaires et effectuer des exercices permettant d'évaluer leur compétence en informatique.

Lorsque vous êtes admis, il est capital de vous renseigner sur les dispositions à prendre pour recevoir les cours et sur les conditions d'admission au niveau supérieur. En fonction du nombre d'unités de valeur que vous transférerez dans le programme de télé-enseignement, la durée de vos études sera au moins aussi longue que pour des études effectuées sur place.

Les autres éléments à prendre en compte

La qualité du programme

Il vous appartient de vous renseigner sur la qualité d'un programme de télé-enseignement pour déterminer sa valeur par rapport à vous. Voici quelques-unes des questions que nous vous suggérons de poser :

- Depuis combien de temps l'établissement forme-t-il des étudiants dans le cadre de ce programme ?
- A quel rythme et par quel mécanisme le programme est-il révisé en ce qui concerne l'actualisation de son cursus ?
- Comment la diversité des cours proposés soutient-

elle la comparaison avec des programmes de même nature dans d'autres établissements ?

- Quelle est la durée moyenne des études qu'il faut à un étudiant pour achever ce programme ?
- Qu'est-ce que les diplômés de ce programme ont eu la possibilité de faire en ce qui concerne notamment leur embauche ou leur transfert dans d'autres cursus sanctionnés par un diplôme ?
- Comment puis-je contacter quelques-uns de ces diplômés et leurs employeurs pour discuter de leurs études et de leur préparation à une carrière ?
- Où puis-je trouver des évaluations de ce programme ?
- Ce programme aura-t-il une valeur dans mon pays d'origine ?

L'accréditation

Le système qui garantit la qualité des établissements d'enseignement américains est appelé « accréditation ». Si le programme n'est pas accrédité dans les règles, votre diplôme risque de ne pas avoir de valeur aux yeux des employeurs ou des autorités gouvernementales tant aux Etats-Unis que dans votre pays d'origine, voire dans d'autres établissements d'enseignement supérieur. Reportez-vous au chapitre 4 de ce guide pour obtenir plus de détails sur l'accréditation. Cependant, voici quelques précisions qu'il vous faut connaître en ce qui concerne le télé-enseignement.

Organismes d'accréditation : L'accréditation est délivrée par un certain nombre d'organismes nationaux et régionaux qui sont reconnus soit par le département américain de l'Education, soit par le Council on Higher Education Accreditation (CHEA). Il est essentiel non seulement qu'un établissement soit accrédité mais qu'il le soit par un organisme reconnu. Les questions que vous pouvez poser sont :

- Qui accrédite cet établissement ?

- Le département américain de l'Education ou le CHEA reconnaît-il l'organisme accréditeur?
- Où puis-je trouver une liste complète des autres universités accréditées par le même organisme?

Les programmes des *colleges* : Les programmes de télé-enseignement proposés par une université ou un *college* accrédité doivent être inclus dans l'accréditation générale de cet établissement. Il n'existe rien de tel qu'un établissement « partiellement accrédité », aussi les programmes de télé-enseignement doivent-ils satisfaire aux normes et conditions requises par l'organisme accréditeur.

L'accréditation régionale est le type d'accréditation le plus couramment décerné aux établissements d'enseignement américain ; il est accordé par six organismes régionaux d'accréditation. Ceux-ci ont adopté des règles précises pour garantir aux étudiants titulaires de diplômes obtenus par télé-enseignement qu'ils ont reçu une formation équivalente à celle dont ils auraient bénéficié sur un campus américain.

Les universités «virtuelles» : L'accréditation régionale d'un *college* ou d'une université est possible même si l'établissement n'a pas de bibliothèque ni de campus réel, ni de corps enseignant à plein temps. Pour obtenir une accréditation, ces établissements du cyberspace sont soumis à des critères absolument identiques à ceux que doivent remplir les établissements d'enseignement classiques sur un campus.

L'établissement doit présenter un dossier et répondre aux critères d'accréditation régionale à l'issue d'une visite d'évaluation effectuée dans son service d'administration ou à son siège. Le programme, outre sa conformité aux normes fixées par l'organisme accréditeur (adaptées au cyberspace), doit prouver que ses prestations sont comparables à celles d'un campus tradition-

nel, que les qualifications universitaires de ceux qui conçoivent les cours répondent aux besoins de leur discipline et que les étudiants sont assurés de pouvoir accéder à des sources d'information supérieures à celles dont peut généralement disposer le public sur l'Internet. Les cursus des universités virtuelles doivent être révisés et mis à jour aussi souvent que ceux dispensés sur un campus.

Les établissements dépourvus d'une accréditation régionale :

Veillez à leur poser les questions suivantes :

- Pouvez-vous citer quelques universités ou employeurs qui reconnaissent les diplômes ou unités de valeur délivrés par votre établissement ? (N.B. : nous vous conseillons de vérifier tout renseignement fourni.)
- Quelles dispositions ont été prises pour le cas où le programme s'arrêterait avant que j'aie achevé mes études ?

En général, les étudiants titulaires de diplômes délivrés par des établissements non accrédités par un organisme reconnu découvriront qu'il est difficile, voire impossible, de faire accepter leurs diplômes par une administration à l'échelon de la municipalité, de l'Etat, du gouvernement fédéral, d'un gouvernement étranger ou par la majorité des employeurs du secteur privé.

La sécurisation du programme

Nombre d'employeurs, d'organismes de financement et d'autorités officielles s'interrogent sur l'authenticité et l'intégrité d'un diplôme obtenu dans le cadre d'un programme de télé-enseignement. Il vous appartient donc de vérifier par quels moyens le programme garantit que les étudiants effectuent bien toutes leurs études et passent personnellement les examens.

Par exemple, puisque l'étudiant et l'enseignant ne se trouvent pas au même endroit lors de l'examen, comment le programme garantit-il que l'examen est passé par la bonne personne? Certains établissements accrédités exigent que des appareils photos à grand angle, aujourd'hui peu coûteux, soient fixés sur les ordinateurs pour photographier l'utilisateur. D'autres adoptent des dispositifs relevant de la biométrie tels qu'une scannage de la rétine ou un relevé des empreintes digitales pour s'assurer que la personne passant l'examen est bien celle qui a suivi le cours. Enfin, beaucoup de programmes exigent que les examens soient surveillés par un agent consulaire, un membre du clergé, un officier de l'armée américaine ou un membre du corps enseignant d'un établissement américain accrédité.



Sites Internet utiles

Adult Education and Distance Learner's Resource Center
<http://www.geteducated.com>

Consumer's Guide to Choosing College Courses on the Internet
<http://www.drake.edu/iaicu/consumerguide.html>

Degree.net
<http://www.degree.net/>

Distance Education Clearinghouse
<http://www.uwex.edu/disted/home.html>

Distance Learning on the Net
<http://www.hoyle.com/distance.htm>

Global Distance Education Net
<http://www1.worldbank.org/disted/>

United States Distance Learning Association
<http://www.usdla.org>

Web-Based Learning Resources Library
<http://www.outreach.utk.edu/weblearning>

World Wide Web Virtual Library: Distance Education
<http://www.cisnet.com/~cattales/Deducation.html>

L'ACCREDITATION



L'accréditation est le système qui garantit la réputation et la qualité des établissements et programmes d'enseignement supérieur aux Etats-Unis. Au moment de choisir un programme d'études, une de vos principales préoccupations doit être de savoir si le programme est dûment accrédité.

Ce chapitre explique ce qu'est l'accréditation, comment elle est octroyée, qui l'accorde et pourquoi elle est importante pour vous. L'accréditation est un sujet complexe, aussi vous est-il recommandé de lire tout ce chapitre pour être certain d'avoir entièrement compris cette question importante.

Le maintien du niveau de l'enseignement aux Etats-Unis

Dans la plupart des pays, c'est le gouvernement central qui est chargé de maintenir la qualité des établissements de l'enseignement supérieur. Aux Etats-Unis, en revanche, le gouvernement fédéral ne régit pas les *colleges* et universités d'une manière directe. Chacun des 50 Etats américains a un système d'attribution des licences aux établissements de l'enseignement supérieur, qui autorise ces derniers à conduire leurs affaires et à émettre en toute légalité des diplômes dans son Etat respectif. Néanmoins, les modalités d'octroi de cette autorisation varient énormément d'un Etat à l'autre, et

la licence délivrée par le département de l'Education d'un Etat n'indique nullement qu'un établissement répond aux critères de base.

Par conséquent, comment savoir si un établissement ou un cursus présente un niveau de qualité acceptable? Aux Etats-Unis, les établissements et cursus qui répondent à certains critères pédagogiques sont dits «accrédités», c'est-à-dire qu'ils détiennent une «accréditation». Celle-ci est accordée par des organismes appelés *accrediting bodies* ou *accrediting associations*, qui fixent et réglementent ces critères. La licence obtenue par un établissement dans un Etat donné n'équivaut pas à une accréditation.

Le département américain de l'Education définit l'accréditation comme «un statut accordé à un établissement indiquant qu'il remplit sa mission, correspond aux critères de l'organisme accréditeur et paraît être en mesure de continuer à remplir cette mission dans un avenir prévisible». Pour qu'un établissement de l'enseignement supérieur soit dûment accrédité aux Etats-Unis, il faut qu'il remplisse et respecte les critères d'un organisme précis.

L'importance de l'accréditation

Aux Etats-Unis, l'un des principaux indicateurs de la qualité d'un établissement est le statut que lui confère son accréditation. Si l'établissement dont vous suivez les cours n'est pas convenablement accrédité, vous risquez de découvrir que votre diplôme n'est pas reconnu aux Etats-Unis ou dans nombre d'autres pays, ou par d'autres universités, associations professionnelles et entreprises, ou encore par les ministères et administrations publiques.

Avant de vous inscrire, il est très important de vérifier auprès du ministère de l'Éducation de votre pays s'il existe des restrictions concernant la reconnaissance des diplômes américains ou des universités américaines. En particulier, renseignez-vous sur d'éventuelles contraintes particulières concernant l'accréditation des établissements et cursus américains.

Les organismes accréditeurs reconnus

L'utilisation des mots *accredited*, *accrediting body* ou *accrediting association* n'est soumise à aucune restriction légale aux États-Unis. De ce fait, il importe de vérifier si un établissement et ses programmes sont titulaires d'une accréditation décernée par un ou plusieurs organismes « reconnus ». Pour être reconnu, un organisme accréditeur doit répondre au moins à l'un des deux critères suivants :

- Être membre du Council for Higher Education Accreditation (CHEA) ou de l'Association of Specialized and Professional Accreditors (ASPA). Pour le vérifier, consultez les sites Internet des organisations précitées (<http://www.chea.org> ou <http://www.aspa-usa.org>), ou l'annuaire *Accredited Institutions of Post-secondary Education* (voir la bibliographie à la fin de ce guide). Des exemplaires de cet annuaire sont disponibles dans le monde entier auprès des centres américains d'information et de conseil pédagogique.
- Être reconnu par le département américain de l'Éducation. Même si ce département ne participe pas au processus d'accréditation, il publie une liste d'organismes accréditeurs dont l'autorité est reconnue quant à la qualité de l'enseignement ou de la formation dispensée par les établissements d'enseignement supérieur. Pour obtenir une liste complète, consultez : <http://www.ed.gov/offices/OPE/accreditation/natl agencies.html>.

La reconnaissance du département de l'Éducation ou l'appartenance au CHEA ou à l'ASPA indique la fiabilité d'une association accréditive.

La signification de l'accréditation

Les modalités et critères fixés par chaque organisme accréditeur lui sont propres. Néanmoins, tout établissement ou cursus accrédité par une agence reconnue doit :

- avoir un but général déclaré (souvent appelé *mission*) définissant les étudiants qu'il sert et les objectifs des activités proposées ;
- disposer des ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs ; en d'autres termes, l'établissement doit avoir ses propres ressources financières, employer du personnel enseignant et des effectifs pédagogiques dûment préparés, admettre uniquement les étudiants que leurs qualifications rendent aptes à tirer profit des cursus proposés, et présenter des programmes d'enseignement d'une manière cohérente et suivie ;
- être efficace dans la réalisation de ses objectifs immédiats ;
- apporter la preuve qu'il continuera à atteindre ces objectifs dans l'avenir proche.

L'accréditation de certains programmes (appelée *programmatic accreditation*) impose les mêmes exigences, mais se limite à un programme particulier plutôt qu'à l'établissement dans son ensemble. De ce fait, il existe normalement des obligations spécialement liées à la pratique de la profession concernée.

La tâche des organismes accréditeurs

Tous les organismes accréditeurs ont une double tâche : évaluer la prestation d'un établissement ou d'un cursus en fonction de sa mission déclarée et des critères de l'organisme accréditeur, et encourager toute amélioration de la qualité des programmes ou des établissements affiliés.

Les organismes accréditeurs reconnus suivent un processus en trois étapes pour garantir cette qualité :

- L'établissement soumet une autoanalyse et un rapport à l'organisme accréditeur. L'autoanalyse et le rapport concernent la mission de l'établissement, les cursus, le corps enseignant, le fonds documentaire, les services destinés aux étudiants, les équipements matériels et le système d'administration.
- Dans un deuxième temps, une visite est effectuée par un groupe d'universitaires extérieurs, qui ont pour tâche de vérifier les déclarations de l'établissement, de suggérer des améliorations de l'établissement ou du cursus, et de soumettre un rapport à la direction de l'organisme accréditeur.
- L'organisme accréditeur décide alors d'accorder ou non l'accréditation. Celle-ci n'est jamais partielle et il n'existe aucune différence entre les termes « entièrement accrédité » et « accrédité » (*fully accredited* et *accredited*).

Lorsque l'établissement a franchi ces étapes, le processus se poursuit. Les établissements ou les autorités chargées des cursus doivent rédiger des rapports annuels, répondre à tous les avis émis par l'organisme accréditeur, et se soumettre à des visites régulières au moins une fois tous les cinq ou dix ans. Ils doivent aussi notifier à cet organisme les transformations importantes susceptibles de se produire – par exemple, changement de propriétaire, modifications apportées à la mission ou à la loca-

lisation des campus, préparation à des diplômes d'un niveau plus élevé.

L'accréditation n'est pas un classement des établissements affiliés. Il s'agit plutôt d'un processus qui garantit l'intégrité d'un établissement d'enseignement. Pour l'étudiant, elle indique que l'établissement ou le cursus satisfait à certains critères d'excellence. Les organismes accréditeurs exigent que les établissements effectuent une autoévaluation permanente afin que leurs programmes soient aussi actuels que possible.

L'*institutional accreditation*

Il existe deux principaux types d'accréditation pour les établissements décernant des diplômes aux Etats-Unis : *institutional* et *programmatic*. Comme son nom l'indique, l'*institutional accreditation* porte sur l'établissement dans son ensemble. La *programmatic accreditation*, parfois appelée *professional accreditation* ou *specialized accreditation*, concerne les cursus, UFR (*departments*) ou écoles au sein d'un même établissement ; par exemple, un cursus de kinésithérapie, une école de commerce ou une école d'ingénieurs. (Pour de plus amples informations, voir la rubrique « *Programmatic Accreditation* » dans ce même chapitre.) Ce sont des organismes différents qui sont chargés de décerner l'une ou l'autre.

L'*institutional accreditation* peut être divisée en deux catégories : accréditation régionale et accréditation nationale.

L'accréditation régionale

L'accréditation régionale est le principal type d'*institutional accreditation* utilisé aux Etats-Unis. Elle est effectuée par six organisations qui couvrent différentes régions géographiques du pays. L'ensemble de ces six organismes accréditeurs régionaux s'occupent de plus de 3 500 établissements qui décernent un diplôme sur un total de 3 600 établissements recensés aux Etats-Unis. Il s'agit de :

- Middle States Association of Colleges and Schools – Commission on Higher Education (MSA/CHE)
<http://www.msache.org>
- New England Association of Schools and Colleges – Commission on Institutions of Higher Education (NEASC-CIHE)
<http://www.neasc.org/cihe/cihe.htm>
- North Central Association of Colleges and Schools – The Higher Learning Commission
<http://www.ncacihe.org/>
- Northwest Association of Schools and Colleges – Commission on Colleges and Universities
<http://www.cocnasc.org/>
- Southern Association of Colleges and Schools (SACS) – Commission on Colleges
<http://www.sacscoc.org>
- Western Association of Schools and Colleges (WASC) – The Senior College Commission
<http://www.was.wascweb.org/>

L'accréditation nationale

De surcroît, il y a plusieurs organismes accréditeurs nationaux qui délivrent une *institutional accreditation* et sont reconnus par le Council for Higher Education Accreditation (CHEA) et/ou le département de l'Education. Pour une liste complète et actualisée de ces organismes, consultez :

- *Accredited Institutions of Postsecondary Education*
<http://www.chea.org>
- U.S. Department of Education
<http://www.ed.gov/offices/OPE/accreditation/natl agencies.html>

L'accréditation nationale ou régionale

Certains établissements détiennent une accréditation nationale et non pas régionale parce qu'ils ne souhaitent pas ou ne peuvent pas répondre aux critères d'une accréditation régionale. Par exemple, les organismes accréditeurs régionaux exigent qu'un quart ou un tiers du cursus proposé par l'établissement soit consacré à des cours de culture générale (lettres, sciences sociales, sciences physiques) ; c'est là un problème pour certains établissements spécialisés. Un autre exemple concerne les *colleges* gérés par des groupes religieux lesquels exigent que certains concepts (comme la Création) soient enseignés conformément à la religion ; comme tous les organismes accréditeurs régionaux exigent que les établissements laissent aux enseignants et aux étudiants la liberté d'explorer toutes les idées, ces établissements n'ont pas droit à une accréditation régionale.

Si vous envisagez de vous inscrire dans un établissement américain titulaire d'une accréditation nationale et non pas régionale, posez-vous les questions suivantes :

- Les autorités, associations professionnelles et entreprises de mon pays d'origine reconnaîtront-elles un diplôme délivré par un établissement accrédité par un organisme national mais pas par un organisme régional ?
- Les établissements d'enseignement de pays tiers valideront-ils un diplôme émanant d'un établissement américain accrédité par un organisme national ?

- Les diplômés de cet établissement américain ont-ils pu avec leurs diplômes atteindre l'objectif que je me suis fixé ? Par exemple, combien d'entre eux ont réussi à entrer dans un secteur d'activité ou ont été admis par un autre établissement dans un cursus débouchant sur un diplôme plus élevé ?

Il vous faut aussi savoir que nombre d'établissements américains titulaires d'une accréditation régionale ne valident pas les unités de valeur ou les diplômes obtenus dans d'autres établissements américains qui sont accrédités à l'échelon national. Cela sera important pour vous si vous décidez de vous faire transférer d'un établissement américain dans un autre ou si vous envisagez d'obtenir des diplômes dans différents établissements américains.

Les établissements sans accréditation reconnue

Dans nombre de pays, les autorités gouvernementales exigent que les établissements d'enseignement supérieur obtiennent une accréditation alors qu'aux États-Unis l'accréditation est facultative. Par conséquent, un établissement peut choisir d'être accrédité à l'échelon régional ou national, et peut même renoncer à toute accréditation. Ou encore un établissement peut être accrédité par un organisme qui n'est pas reconnu. Les étudiants des établissements qui ne détiennent pas une forme ou une autre d'accréditation régionale ou nationale s'exposent à rencontrer des difficultés dans les domaines suivants :

- Les prêts et les bourses ainsi que d'autres avantages universitaires leur seront refusés. Ainsi, nombre de gouvernements étrangers n'accordent des prêts qu'aux étudiants inscrits dans un établissement titulaire d'une accréditation régionale.

- Le transfert d'unités de valeur ou la reconnaissance des diplômes par d'autres établissements américains titulaires d'une accréditation régionale ou nationale posera problème.
- Souvent, les gouvernements d'autres pays n'accepteront pas ou ne valideront pas les diplômes obtenus dans des établissements américains non titulaires d'une accréditation régionale ou nationale.
- Nombre d'entreprises privées ne reconnaîtront pas des diplômes décernés par un établissement dépourvu d'une accréditation régionale.

Si vous envisagez de vous inscrire dans des établissements non accrédités par un organisme reconnu, vous devez être conscient de deux facteurs supplémentaires :

- Les organismes accréditeurs reconnus observent des règles rigoureuses pour éviter tout conflit d'intérêt entre l'établissement évalué et l'organisme chargé de procéder à l'évaluation. L'intégrité de la procédure d'accréditation ne peut pas être garantie lorsque l'organisme accréditeur n'est pas reconnu.
- Si vous vous inscrivez dans un établissement qui n'est pas titulaire d'une accréditation émanant d'un organisme accréditeur reconnu, non seulement les entreprises et les gouvernements risquent de ne pas valider vos unités de valeur et diplômes, mais encore l'enseignement que vous recevrez risque de ne pas être aussi actualisé ou complet ni encore d'un niveau aussi élevé que celui dont vous bénéficieriez dans les établissements accrédités par un organisme reconnu.

Si vous envisagez d'étudier dans un établissement dépourvu d'une accréditation valable, demandez les noms d'anciens étudiants qui se sont servis de leurs diplômes dans un but similaire au vôtre. Puis prenez contact avec ces anciens étudiants pour qu'ils vous communiquent leur expérience.

La *programmatic accreditation*

Les organismes chargés d'accréditer les programmes décernent leur accréditation à des cursus ou à des unités de formation et de recherche spécialisées et professionnelles, et non pas aux établissements dans leur ensemble. Très souvent, ces *programs* ou *departments* sont dispensés ou sont basés dans des établissements déjà titulaires d'une *institutional accreditation* de sorte que vous pouvez être assuré de leur légitimité et de leur qualité générale.

On estime qu'un organisme accréditeur de programmes est « reconnu » s'il est membre du Council for Higher Education Accreditation (CHEA) ou de l'Association of Specialized and Professional Accreditors (ASPA). L'appartenance au CHEA ou à l'ASPA est une indication de fiabilité. Le département américain de l'Education ne reconnaît que les organismes accréditeurs nationaux et régionaux et n'intervient pas dans l'accréditation des programmes.

Pour obtenir une liste complète et actualisée des *programmatic accrediting bodies* reconnus par le CHEA, consultez la publication *Accredited Institutions of Post-secondary Education* ou le site Internet du CHEA : <http://www.chea.org>. Certains organismes accréditeurs de programmes ne sont pas membres du CHEA, mais appartiennent à l'ASPA. Une liste complète de ces organismes est disponible sur le site Internet de l'ASPA : <http://www.aspa-usa.org>.

Pour certaines professions, notamment dans le domaine de la santé (par exemple, la médecine ou la chirurgie dentaire) ou de la sécurité (par exemple, l'ingénierie), vous êtes obligé d'avoir un diplôme délivré au terme d'un cursus homologué (*programmatic accreditation*) pour exercer dans votre secteur d'activité.

Même si une *programmatic accreditation* n'est pas exigée pour l'obtention d'une autorisation d'exercice (*licensure*), l'accréditation spécialisée garantit que le programme comme le corps enseignant sont qualifiés et bien considérés dans leur profession, conformément à l'avis émis par l'organisme accréditeur.

Les établissements et cursus américains hors des Etats-Unis

Il existe deux types d'établissements américains en dehors des Etats-Unis : ceux qui opèrent indépendamment de tout campus américain, et ceux qui font partie d'un établissement basé aux Etats-Unis ou qui lui sont étroitement rattachés.

Les universités et *colleges* américains situés hors des Etats-Unis et qui ne dépendent pas d'un campus américain peuvent demander leur accréditation à des organismes américains reconnus. Leurs noms figurent sur la liste actualisée des établissements ou cursus accrédités de chaque organisme accréditeur, généralement dans une rubrique spéciale consacrée aux établissements qui fonctionnent hors des Etats-Unis. Ces établissements sont soumis aux mêmes critères d'accréditation et sont reconnus au même titre que n'importe quel établissement accrédité situé sur le territoire américain.

Les établissements qui dépendent d'une université ou d'un *college* basé aux Etats-Unis ou qui sont rattachés à un établissement opérant aux Etats-Unis ont le statut de « filiales » (*branch campuses*). Les organismes accréditeurs les incluent dans leur accréditation des établissements américains. Toutefois, pour avoir le droit d'être intégré dans cette accréditation, le *branch campus* doit respecter les critères et procédures suivants :

- Tout diplôme obtenu dans le *branch campus* doit être nettement décerné par l'établissement américain.

- ⇒ Le *branch campus* doit être en mesure de dispenser un enseignement de la même qualité et du même niveau que celui du campus situé aux Etats-Unis, et il doit offrir aux étudiants la possibilité d'obtenir 50 % ou plus des unités de valeur nécessaires pour l'obtention d'un diplôme américain ou de terminer leur cursus sur le site du *branch campus*.
- ⇒ Le *branch campus* doit subir le même processus d'autoanalyse, de visite et d'inspection que le campus d'origine de la part de l'organisme accréditeur.
- ⇒ Le *branch campus* doit être placé sous l'autorité pédagogique du campus situé aux Etats-Unis.
- ⇒ Les établissements américains doivent informer l'organisme accréditeur avant de créer une filiale, et celle-ci doit être inspectée dans les six mois qui suivent sa mise en activité pour que soit vérifiée sa conformité avec les règles établies par l'organisme accréditeur.

Il arrive que des universités et *colleges* américains passent des accords avec certains établissements étrangers pour proposer leurs cursus sur les campus de ces établissements. Dans ce cas, le programme débouchant sur un diplôme peut être considéré aux fins d'accréditation comme une « filiale » (*branch campus*) de l'établissement américain à condition qu'il soit possible de suivre la totalité du cursus dans l'établissement d'accueil, hors des Etats-Unis, et que le diplôme de fin d'études soit clairement décerné par l'université ou le *college* américain.

Si vous avez le moindre doute sur le statut d'accréditation d'un établissement américain ou d'un cursus américain dispensé dans votre pays d'origine, contactez directement l'organisme accréditeur de l'établissement aux Etats-Unis ou demandez l'avis d'un centre américain d'information et de conseil pédagogique. N'oubliez pas que les unités de valeur et diplômes décernés par ce

genre d'établissement seront considérés comme des titres étrangers par votre gouvernement et évalués conformément aux critères utilisés pour la reconnaissance des unités de valeur obtenues sur un campus aux Etats-Unis.



Sites Internet utiles

Association of Specialized and Programmatic Accreditors (ASPA)
<http://www.aspa-usa.org>

Council for Higher Education Accreditation (CHEA)
<http://www.chea.org>

U.S. Department of Education, Office of Postsecondary Education
<http://www.ed.gov/offices/OPE/>

Organismes d'accréditation régionale :

Middle States Association of Colleges and Schools – Commission on Higher Education (MSA/CHE)
<http://www.msache.org>

New England Association of Schools and Colleges – Commission on Institutions of Higher Education (NEASC-CIHE)
<http://www.neasc.org/cihe/cihe.htm>

North Central Association of Colleges and Schools – The Higher Learning Commission
<http://www.ncacihe.org/>

Northwest Association of Schools and Colleges – Commission on Colleges and Universities
<http://www.cocnasc.org>

Southern Association of Colleges and Schools (SACS) – Commission on Colleges
<http://www.sacscoc.org>

Western Association of Schools and Colleges (WASC) – The Senior College Commission
<http://www.wascweb.org/>

BIBLIOGRAPHIE

Vous pouvez consulter la plupart des publications énumérées ci-dessous dans les centres américains d'information et de conseil pédagogique.

Chapitre 1 – Les cycles d'études courts aux Etats-Unis

The Advising Quarterly. Publication trimestrielle. America-Mideast Educational and Training Services (AMIDEAST), Washington, D.C.
<http://www.amideast.org>

Advisory List of International Educational Travel and Exchange Programs. Publication annuelle. Council on Standards for International Educational Travel (CSIET), Alexandria, VA.
<http://www.csiet.org>

Bricker's International Directory: University Executive Programs. Bricker's Short-Term Executive Programs. Peterson's, Princeton, NJ.
<http://www.petersons.com>

Funding for United States Study: A Guide for International Students and Professionals. 1996. Institute of International Education, New York, NY.
<http://www.iie.org>

The Grants Register. Publication annuelle. Macmillan Reference, Londres, Angleterre.
<http://www.macmillan-reference.co.uk>

Occupational Outlook Handbook. Publication annuelle. Bureau of Labor Statistics, U.S. Department of Labor, Washington, DC. (Décrit les études nécessaires aux différentes professions et carrières aux Etats-Unis.

ANNEXES	BIBLIOGRAPHIE
	<p>Egalement disponible sur le site Internet http://stats.bls.gov/ocohome.htm</p> <p><i>Peterson's Guide to Two-Year Colleges.</i> Publication annuelle. Peterson's, Princeton, NJ. http://www.petersons.com</p> <p><i>Peterson's Internships.</i> Publication annuelle. Peterson's, Princeton, NJ. http://www.petersons.com</p> <p><i>Peterson's Vocational & Technical Schools East.</i> Peterson's, Princeton, NJ. http://www.petersons.com</p> <p><i>Peterson's Vocational & Technical Schools West.</i> Peterson's, Princeton, NJ. http://www.petersons.com</p> <p><i>Princeton Review: America's Top Internships.</i> Publication annuelle. Mark Oldman et Samer Hamadeh. Random House, New York. http://www.princetonreview.com</p> <p><i>Training and Development Organizations Directory.</i> Janice McLean, directrice de la publication. 1994. Gale Group, Farmington Hills, MI. http://www.gale.com</p> <p>Chapitre 2 – Les programmes d'étude de la langue anglaise</p> <p>Nombre de publications donnent la liste des programmes de langue dispensés aux Etats-Unis. Parmi celles-ci, la plus complète est peut-être l'annuaire des programmes de langue anglaise publié par l'Institute of International Education (mentionné ci-dessous): <i>English Language and Orientation Programs in the United States.</i> Des associations professionnelles, comme le</p>

ANNEXES	BIBLIOGRAPHIE
	<p>Consortium of University and College Intensive English Programs (UCIEP) et l'American Association of Intensive English Programs (AAIEP), publient également des annuaires qui recensent les programmes de langue de leurs adhérents en donnant leur description et les noms des personnes ou services à contacter pour se renseigner.</p> <p>Un nombre croissant de magazines ont paru ces dernières années avec des publicités pour les écoles spécialisées dans l'enseignement de l'anglais. Ces magazines donnent aussi des informations et des conseils aux étudiants qui recherchent des programmes de langue anglaise, et ils contiennent des articles sur les différents aspects des études linguistiques aux Etats-Unis.</p> <p><i>The Advising Quarterly.</i> Publication trimestrielle. America-Mideast Educational and Training Services (AMIDEAST), Washington, DC. http://www.amideast.org</p> <p><i>American Association of Intensive English Programs: Member Profiles 1999-2000.</i> Philadelphie, PA. http://www.aaiep.org</p> <p><i>Directory of Professional Preparation Programs in TESOL in the United States and Canada.</i> Ellen Garshick, rédactrice en chef. 1999-2001. Teachers of English to Speakers of Other Languages, Inc. (TESOL), Alexandria, VA. http://www.tesol.org</p> <p><i>English Language and Orientation Programs in the United States.</i> Institute of International Education, New York, NY. http://www.iie.org</p> <p><i>Foreign Students' Guide to American Schools, Colleges, and Universities.</i> Publication annuelle. George Kalmar, rédacteur en chef. International Education Service,</p>

ANNEXES	BIBLIOGRAPHIE
	<p>Santa Monica, CA. http://www.ies-ed.com</p> <p><i>UCIEP: A Consortium of University and College Intensive English Programs in the USA – Member Profiles.</i> Stillwater, OK. http://www.uciep.org</p> <p>Chapitre 3 – Le télé-enseignement</p> <p><i>The Advising Quarterly.</i> Publication trimestrielle. America-Mideast Educational and Training Services (AMIDEAST), Washington, DC. http://www.amideast.org</p> <p><i>Campus-Free College Degrees: Thorson's Guide to Accredited College Degrees Through Distance Learning.</i> Marcie Kisner Thorson. 2000. Thorson Guides, Tulsa, OK. http://www.college-distancedegree.com/</p> <p><i>College Degrees by Mail and Modem.</i> 1999. Ten Speed Press, Berkeley, CA. http://www.tenspeedpress.com</p> <p><i>The Independent Study Catalog, A Guide to Over 10,000 Correspondence Courses.</i> 1995. Publié par Peterson's pour la National University Continuing Education Association, Washington, DC. Peterson's, Princeton, NJ. http://www.petersons.com</p> <p><i>Peterson's Guide to Distance Education Programs.</i> 2000. Peterson's, Princeton, NJ. http://www.petersons.com</p> <p><i>Peterson's MBA Distance Learning Programs.</i> 1999. Peterson's, Princeton, NJ. http://www.petersons.com</p>

ANNEXES	BIBLIOGRAPHIE
	<p><i>Virtual College.</i> Pam Dixon. 1996. Peterson's, Princeton, NJ. http://www.petersons.com</p> <p>Chapitre 4 – L'accréditation</p> <p><i>Bear's Guide to Earning Degrees Nontraditionally.</i> John Bear et Mariah Bear. 1999. C&B Publishing, Benicia, CA. http://www.degree.net</p> <p><i>Accredited Institutions of Postsecondary Education.</i> Publication annuelle. American Council for Education on behalf of the Council for Higher Education Accreditation (CHEA). Copies disponibles à l'adresse http://www.oryxpress.com.</p>

GLOSSAIRE

Academic adviser: Conseiller pédagogique. Membre du corps enseignant chargé d'aider et de conseiller l'étudiant dans ses études.

Academic year: Année universitaire. Période de l'année consacrée à l'enseignement universitaire; elle s'étend généralement d'août ou septembre à mai ou juin. Elle peut être divisée en semestres ou trimestres.

Accreditation: Accréditation. Reconnaissance accordée à un établissement d'enseignement par une association ou un organisme spécifiques.

Associate degree: Equivalent du DEUG. Diplôme délivré après une période de deux années d'études; il peut marquer la fin d'un cursus (dans l'enseignement technique et professionnel) ou donner l'équivalence des deux premières années du *bachelor's degree*.

Asynchronous: Asynchrone. Terme utilisé pour décrire la formule de télé-enseignement qui permet aux étudiants de recevoir les cours où et quand ils le désirent, par l'Internet ou, dans le cas de l'enseignement par correspondance, par la poste. Voir également *Synchronous*.

Audit: Audition libre. Le fait de suivre un cours sans chercher à obtenir une note ou une unité de valeur en vue d'un diplôme.

Baccalaureate degree: Licence. Diplôme de *bachelor* décerné aux diplômés de la plupart des *colleges* et universités aux Etats-Unis.

Bachelor's degree: Licence. Diplôme délivré par un établissement de l'enseignement supérieur à un étudiant qui a accumulé un certain nombre d'unités de valeur. Généralement l'obtention de ce diplôme exige quatre années d'études et il est obligatoire pour l'accession à des études de 2^e et 3^e cycles.

Campus: Campus. Site où se trouvent les bâtiments d'un *college* ou d'une université.

Certificate of Eligibility: Document officiel américain, émis par l'établissement dans lequel l'étudiant est accepté, pour lui permettre de faire sa demande de visa.

College. Etablissement d'enseignement supérieur qui dispense les cursus de premier cycle (*undergraduate*). Dans un autre sens, un *college* est une division au sein d'une université: par exemple, *college of business*.

College catalog: Brochure. Publication officielle d'un *college* ou d'une université qui fournit des informations sur les cursus, les équipements, les conditions d'admission et la vie sur le campus.

Community, technical ou junior college: Etablissement universitaire qui propose des cursus d'une durée de deux ans, y compris la préparation au DEUG de lettres ou de sciences (*associate degree in the arts or sciences – A.A.* ou *A.S.*).

Course: Cours. Série de cours dûment programmés, représentant une à cinq heures (ou davantage) par semaine, pendant un semestre, un trimestre, etc. Un cycle d'études sanctionné par un diplôme comporte un certain nombre de matières obligatoires et de matières à option, conditions variables d'un établissement à l'autre.

Credits: Unités de valeur (UV). Unités utilisées par un établissement pour calculer le volume des cours exigés

en vue de l'obtention du diplôme final et la note nécessaire pour être reçu. Les brochures universitaires indiquent le nombre d'UV nécessaires pour l'obtention des diplômes et la valeur de chaque cours en nombre d'unités ou d'heures.

Degree: Diplôme. Diplôme ou titre décerné par un *college*, une université ou une école professionnelle à l'issue d'un cursus conforme aux prescriptions.

Department: Unité de formation et de recherche (UFR). Subdivision administrative d'un établissement d'enseignement supérieur responsable d'un cursus dans une discipline donnée (par exemple, UFR d'anglais ou d'histoire).

Distance education: Télé-enseignement. Formule d'enseignement à distance où l'étudiant et l'enseignant ne se trouvent pas dans le même lieu au même moment.

Doctorate (par exemple, Ph.D.): Doctorat. Diplôme universitaire le plus élevé, décerné après au moins trois années d'études *graduate* au-delà du *bachelor's degree* ou du *master's degree* aux étudiants ayant démontré leurs capacités universitaires au cours d'examens oraux et écrits, et au cours de recherches originales présentées sous forme d'une thèse.

Dormitories: Résidences universitaires. Logements réservés aux étudiants sur le campus d'un *college* ou d'une université.

Faculty: Corps enseignant. Membres du personnel enseignant, et parfois du personnel administratif, dans un établissement d'enseignement.

Fees: Droits d'inscription. Montant des droits que perçoivent les établissements d'enseignement en plus des frais de scolarité proprement dits (voir *Tuition*) pour

couvrir les frais de fonctionnement des divers services mis à la disposition des étudiants.

Fellowship: Bourse d'études. Aide financière habituellement attribuée à un étudiant de 2^e ou 3^e cycle.

Financial aid: Aide financière. Terme général désignant toutes sortes de concours financiers tels que prêts ou emploi salarié à temps partiel proposés à un étudiant.

Foreign student adviser (FSA) ou International student adviser (ISA): Conseiller des étudiants étrangers. Personne chargée dans un lycée, un *college* ou une université, de renseigner et conseiller les étudiants étrangers en matière de législation, visas, règlements universitaires, usages, langue, questions financières et juridiques.

Freshman: Etudiant de première année (dans un lycée, un *college* ou une université).

Full-time student: Etudiant à plein temps. Etudiant inscrit dans un établissement d'enseignement pour y suivre un cursus complet. Le nombre de cours et d'heures est précisé par l'établissement.

Grade: Note. Evaluation du travail universitaire d'un étudiant.

Grade point average (GPA): Moyenne. Système de notation qui consiste à calculer la moyenne numérique des notes obtenues dans chaque cours.

Grading system: Système de notation. Aux Etats-Unis, les écoles, *colleges* et universités utilisent habituellement des lettres allant de «A» à «D» pour indiquer le niveau d'un étudiant.

Graduate: Diplômé, licencié. Etudiant qui a terminé avec succès un cursus au lycée ou au *college*. Un programme *graduate* à l'université est un cursus destiné aux étudiants titulaires d'une licence.

High school: Lycée. Etablissement d'enseignement secondaire où l'on effectue les trois ou quatre dernières années d'une scolarité qui dure douze ans.

Intensive English Program (IEP): Programme d'anglais intensif. Programme d'enseignement de la langue anglaise comportant en général vingt à trente heures de cours par semaine.

International student adviser (ISA): Conseiller des étudiants étrangers. (Voir *Foreign student adviser*).

Junior: Etudiant de troisième année (dans un lycée, un *college* ou une université).

Lecture: Conférence, cours magistral. Méthode courante d'enseignement dans les *colleges* et les universités, selon laquelle un professeur s'adresse à des classes réunissant de vingt à plusieurs centaines d'étudiants. Les conférences peuvent être complétées par des travaux dirigés assurés par des assistants.

Maintenance: Frais de subsistance. Ensemble des frais d'un étudiant dans une université: chambre et repas, livres, habillement, blanchissage, transports et frais divers.

Major: Matière principale. Discipline sur laquelle un étudiant souhaite concentrer ses efforts. Les étudiants de 1^{er} cycle choisissent généralement leur *major* après avoir effectué les deux premières années d'études générales en lettres ou en sciences.

Minor: Matière secondaire. Seconde discipline sur laquelle un étudiant concentre ses efforts.

Notarization: Légalisation. Certification d'un document, d'une déclaration ou d'une signature par une autorité publique (appelée aux Etats-Unis *notary public* – notaire) qui en atteste l'authenticité. Les candidats étrangers doivent faire légaliser ou certifier leurs documents conformément aux instructions qui leur seront fournies.

Placement test: Test de niveau. Examen permettant d'évaluer les connaissances d'un étudiant dans une discipline donnée pour lui faire suivre les cours correspondant à son niveau.

Prerequisites: Etudes préalables. Etudes qu'un candidat doit avoir terminées pour être admis au cours ou au cycle supérieur.

Quarter: Trimestre. Période d'études d'une durée variant entre dix et douze semaines.

Quiz: Interrogation rapide (écrite ou orale). Epreuve moins formelle qu'un examen.

Recommendation, Letter of: Lettre de recommandation. Lettre écrite par un professeur ou un employeur pour attester les qualités d'un candidat dont il connaît bien les mérites. Egalement appelée *personal recommendation*, *personal endorsement* ou *personal reference*.

Registration: Inscription. Procédure par laquelle un étudiant choisit les cours qu'il suivra pendant le trimestre ou le semestre suivant.

Scholarship: Bourse. Bourse d'études ou aide financière accordée généralement à un étudiant de premier cycle

ANNEXES	GLOSSAIRE
	<p>(<i>undergraduate</i>) ; cela peut prendre la forme d'une exonération des frais de scolarité et/ou des droits d'inscription.</p> <p>Semester : Semestre. Période d'études d'une durée approximative de quinze à seize semaines, soit la moitié d'une année universitaire.</p> <p>Seminar : Séminaire. Mode d'enseignement dispensé par petits groupes, qui associe la recherche indépendante et les discussions en cours sous la conduite d'un professeur. Généralement organisé pour les étudiants de dernière année du premier cycle (<i>undergraduate seniors</i>) et diplômés.</p> <p>Senior : Etudiant de quatrième année (dans un lycée, un <i>college</i> ou une université).</p> <p>Social Security Number (SSN) : Numéro de sécurité sociale. Numéro attribué par le gouvernement américain aux personnes bénéficiant de prestations sociales moyennant le paiement d'une cotisation prélevée sur leur salaire. Nombre d'établissements utilisent ce numéro pour identifier les étudiants.</p> <p>Sophomore : Etudiant de deuxième année (dans un lycée, un <i>college</i> ou une université).</p> <p>Special Student : Auditeur libre. Etudiant d'un <i>college</i> ou d'une université qui suit des cours sans être inscrit à un examen.</p> <p>Synchronous : Synchrone. Terme désignant un programme de télé-enseignement au cours duquel les cours ont lieu à des heures précises et, en général, à des endroits fixés. Voir aussi <i>Asynchronous</i>.</p> <p>Syllabus : Programme. Description des sujets couverts par un cours universitaire.</p>

ANNEXES	GLOSSAIRE
	<p>Test : Examen. Toute méthode permettant d'évaluer les connaissances universitaires d'un étudiant.</p> <p>Transcript : Extrait de dossier. Copie certifiée du dossier universitaire d'un étudiant mentionnant les cours qu'il a suivis, le nombre d'UV qu'il a accumulées et la note finale qu'il a obtenue pour chaque cours.</p> <p>Transfer : Transfert. Processus qui consiste à changer d'établissement en cours de préparation d'un diplôme.</p> <p>Trimester : Trimestre. Période d'études équivalant approximativement à un tiers de l'année universitaire, soit seize semaines d'études.</p> <p>Tuition : Frais de scolarité. Montant perçu par un établissement pour l'enseignement dispensé (ne comprend pas le coût des livres et des fournitures).</p> <p>Undergraduate studies : Etudes de premier cycle. Programme d'études de deux ou quatre ans dans un <i>college</i> ou une université après un diplôme d'études secondaires conduisant à l'obtention d'un DEUG (<i>associate degree</i>) ou d'une licence (<i>bachelor's degree</i>).</p> <p>University : Université. Vaste établissement d'enseignement supérieur comprenant habituellement un ou plusieurs <i>colleges</i> qui proposent des études de premier cycle de quatre ans sanctionnées par un diplôme de <i>bachelor</i> ; un établissement d'enseignement de 2^e et 3^e cycles en lettres ou en sciences, habilité à délivrer des diplômes de maîtrise et de doctorat (Ph.D.) ; ainsi que des écoles professionnelles.</p> <p>Vocational school : Equivalent d'un lycée technique. Etablissement qui prépare les étudiants à un emploi technique ou semi-professionnel.</p>

I N D E X

Accréditation	9, 13-14, 21, 35, 48, 51-53, 56-70, 75-76
Département américain de l'Education	35, 51-52, 57-58
<i>Institutional</i>	61-64, 66
Licence d'	56-57
Nationale	61-63
Procédure d'accréditation	65
<i>Professional</i>	61, 66
<i>Programmatic</i>	59, 61, 66-67
Reconnaissance des diplômes	57-58, 63-65, 68-69
Régionale	52-53
Transfert d'unités de valeur	65
American Association of Intensive English	
Programs (AAIEP)	36, 42, 73
<i>Associate degree</i> (DEUG)	3, 76
Association of Specialized and Professional	
Accreditors (ASPA)	58, 66, 69
Auditeurs libres	23-26, 82
<i>Bachelor's degree</i> (licence)	3, 76-78, 83
Bourses (<i>scholarships</i>)	15-16, 24, 64, 79, 81
Centres de formation	21
Centres américains d'information et de conseil	
pédagogique	10-12, 16-17, 19-20, 22, 24, 26, 29-30, 48, 58, 68
Situation géographique	11
Certificat ou diplôme de fin d'études	21
<i>Certificate of Eligibility</i>	15, 19, 41, 77
Chercheurs invités	30
<i>Community college</i>	20-21, 47, 77
Consortium of University and College Intensive	
English Programs (UCIEP)	36, 42, 73
Council for Higher Education	
Accreditation (CHEA)	51, 58, 62, 66, 69

I N D E X

Cycles d'études courts	8, 12, 15, 23, 71
Premiers préparatifs	12
Choix d'un cursus	12-14
Coûts	14
Cycles universitaires courts	22-30
Chercheurs et universitaires	29
Etudes en auditeur libre	23-25
Programmes d'échanges universitaires	22-23
Semestre (Session) d'été	25-27
Département américain de l'Education	35, 51-52, 57-58
Diplômes	21, 36, 53
Doctorat (<i>Ph.D.</i>)	3, 30, 78, 83
DS-2019 (formulaire)	15, 19
Echanges au niveau de l'enseignement	
secondaire	8, 12, 16-18
Organismes utiles	18
Echanges universitaires (Programmes d')	22-23
Enseignement par correspondance	49, 76
Enseignement professionnel	20-22
Enseignement technique	20-22
Etablissements sans accréditation reconnue	64-65
Reconnaissance des diplômes	57-58, 63-65, 68-69
Transfert d'unités de valeur	65
Glossaire	76-83
<i>Graduate Management Admission Test</i> (GMAT)	50
<i>Graduate Record Examination</i> (GRE)	50
I-20 A-B (formulaire)	15, 41
I-20 M-N (formulaire)	15
<i>Junior College</i>	20-21, 47, 77
Langue anglaise (Programmes d'étude de la)	3, 33-43, 72-74
Admission (Conditions d')	39
Admission aux cursus universitaires	39-40
Choix d'un programme	33-39

I N D E X

Cours (Organisation des)	38
Coûts	39
Critères	35-36
Cursus	36-37
Durée des études	37
Situation géographique du programme	37-38
Visas	41
Maîtrise de la langue anglaise	17, 28, 37
NAFSA: Association of International Educators	36, 43
<i>Ph.D degree</i>	3, 30, 78, 83
Programmes d'anglais intensifs (<i>Intensive English Programs – IEP</i>)	34-43
<i>Rotary International</i>	16, 23
<i>Scholastic Aptitude Test (SAT)</i>	49-50
Semestre (Session) d'été	25-27
Teachers of English to Speakers of Other Languages (TESOL)	36, 43, 73
Télé-enseignement	3, 9, 44-55, 74-76, 78, 82
Accréditation	48, 51-53
Capacités nécessaires	45-46
Conditions d'admission	49-50
Coûts	48
Types d'établissements	47-48
Types de programmes	47
Visas	48
<i>Test of English as a Foreign Language (TOEFL)</i>	34, 37, 50
<i>Test of Spoken English (TSE)</i>	37

I N D E X

UCIEP (Consortium of University and College Intensive English Programs)	36, 42, 73
Visas	15-16, 32, 35, 41, 43, 48
Visa d'étudiant F-1	15, 17, 41
Visa d'étudiant (études professionnelles) M-1	15
Visa (programmes d'échanges) J-1	15, 19, 31

Bureau des Affaires culturelles et éducatives
Département d'Etat, Etats-Unis d'Amérique

Si vous voulez étudier aux Etats-Unis : Cycles courts